



**ENVOI DE FONDS DES ALGÉRIENS  
ÉTABLIS À L'ÉTRANGER**  
1,868 MILLIARD DE  
DOLLARS TRANSFÉRÉS  
EN 2023

P.5



**COUPE D'ALGÉRIE**  
LA VAR SERA UTILISÉE  
LORS DE LA FINALE  
MCA-CRB

P.12

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 30 JUIN 2024 // N°846 // PRIX 20 DA

ÉDUCATION NATIONALE

## AUGMENTATION SIGNIFICATIVE DU TAUX D'ADMISSION EN PREMIÈRE ANNÉE DE LYCÉE

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a annoncé une augmentation significative du taux d'admission en première année de lycée, passant de 65,13 % l'année précédente à 73,27 % cette année, soit une hausse de 8,14 %.

P.4



**YOUCEF CHERFA, MINISTRE  
DE L'AGRICULTURE ET DU  
DÉVELOPPEMENT RURAL :**

## «L'ALGÉRIE ATTEINDRA L'AUTOSUFFISANCE EN BLÉ DUR D'ICI À 2027»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé jeudi dernier, depuis Tindouf, que l'Algérie atteindra l'autosuffisance en blé dur d'ici à 2027, dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques.

P.4



**RECENSEMENT GÉNÉRAL  
DE L'AGRICULTURE (RGA)**

## PLUS DE 800 000 EXPLOITATIONS RECENSÉES

L'opération de Recensement général de l'agriculture (RGA), lancée le 19 mai dernier, a permis de recenser 63% du total des exploitations agricoles en Algérie, avec l'adhésion des agriculteurs à l'opération, selon les affirmations d'un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural...

P.16



ENGAGEMENT DE L'ÉTAT À POURSUIVRE LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

# TEBBOUNE OUVRE GRAND LES VANNES POUR SOUTENIR L'ÉCONOMIE

*C'est un changement majeur dans la politique économique du pays depuis l'indépendance. Porté et revigoré par une croissance continue et soutenue depuis trois années consécutives, le Président Tebboune ne compte pas s'arrêter là. Lundi dernier, il a réitéré la volonté de l'Etat d'« accompagner les porteurs de projets et les entreprises industrielles » dans l'élargissement de leurs investissements, notamment dans les domaines de l'électronique, de la sidérurgie et des industries agroalimentaires.*

Lire en page 3



Photo : D.R

PRÉOCCUPATIONS MULTIPLES DES PARTIS  
POLITIQUES

## LES DÉFIS URGENTS DE L'ANIE

Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, a rencontré, hier, Ahmed Sadouk, président de la Commission nationale permanente des élections pour le MSP, afin de discuter des préoccupations et des propositions visant à assurer le succès de ce scrutin crucial.

P.3



LAROUCSI ROUBAT AHMED, PRÉSIDENT DU PARTI EL WASSIT ESSIYASSI, À L'EXPRESS :

# «C'est pour ces raisons que nous avons choisi de soutenir la candidature de Tebboune...»

A un peu plus de deux mois de la présidentielle, les partis politiques sont partagés entre l'option de présenter un candidat maison et celle de soutenir la candidature du Président Tebboune, dans le cas où celui-ci déclare son intention de briguer un second mandat. El Wassit Essiyassi est un parti algérien actif sur l'échiquier politique national depuis 2012 et dont le fondateur et président est

Laroussi Rouibat Ahmed. Ancien conseiller du médiateur de la République, homme politique et ancien militant du FLN, c'est un homme peu connu du grand public. Pourtant il s'agit d'un commis de l'Etat, un homme politique qui a choisi depuis de très nombreuses années d'être aux côtés des institutions pour garantir une stabilité qui s'impose d'elle-même dans un contexte géopolitique

international particulièrement hostile. Il s'agit surtout de l'auteur du livre «Construction de l'opinion publique», un essai qu'il serait utile de consulter. Laroussi est né au village El Hamda, à Bir Ghalou, Bouira, en 1954, l'année du déclenchement de la Révolution, et pour lui, il s'agit d'une symbolique forte. Entretien avec un homme discret mais efficace sur le terrain.

ENTRETIEN RÉALISÉ  
PAR FAYÇAL OUKACI

**L'ÉTÉ EST DÉJÀ LÀ, DONC LES VACANCES, LA CANICULE, UN CERTAIN RELÂCHEMENT DE L'ACTIVITÉ, OU POUR LE MOINS UNE ACTIVITÉ MINIMALE AU SEIN DE LA SOCIÉTÉ. LE TEMPS IMPARTI POUR LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES NE VOUS PREND-IL PAS À LA GORGE ?**

Le sujet a été abordé en long et en large, et Al Wassit Essiyassi a fait partie des formations qui se sont réunies avec le Président Tebboune, et nous sommes tous d'accord que le contexte international commande d'aller vers une présidentielle anticipée, comme cela a été fait. La rentrée sociale et son lot d'activités socioprofessionnelles ont pesé sur la décision d'avancer la présidentielle ; de même, selon les textes de la Constitution, le président de la République a le pouvoir d'apprécier la situation et de prendre ce type de décision. De même, ne perdez pas de vue que ce qui se passe en Ukraine, au Moyen-Orient, au Sahel et ailleurs sont autant d'événements planétaires de grande portée et qui influent négativement sur l'Algérie. Afin de ne pas se laisser surprendre par le cours rapide des événements, l'Algérie a choisi de se renforcer à l'interne afin de faire face aux périls extérieurs avec plus de puissance et de cohésion. Le climat politique et sécuritaire régional et international aurait sans

doute pesé sur la présidentielle si on avait laissé le calendrier se dérouler jusqu'à la fin de l'année 2024...

**RÉCEMMENT, LORS D'UNE RÉUNION DES CADRES DU PARTI, VOUS AVIEZ CHOISI L'OPTION DE SOUTENIR LA CANDIDATURE DE TEBBOUNE DANS LE CAS OÙ CELUI-CI EXPRIME SON INTENTION DE SE REPRÉSENTER POUR UN SECOND MANDAT. N'EST-IL PAS PLUS LOGIQUE QU'UN PARTI POLITIQUE AIT SES PROPRES AMBITIONS ? POURQUOI DONC AVOIR CHOISI DE SOUTENIR UN CANDIDAT QUI N'EST PAS ISSU D'EL WASSIT ESSIYASSI ?**

De toute évidence, votre propos est juste et cohérent, mais demande explication. Tout parti, quel qu'il soit, doit être ambitieux politiquement, doit mobiliser ses troupes, canaliser les énergies de ses partisans, présenter un programme politique à l'opinion publique et se préparer à mener les joutes électorales en vue de les gagner. C'est dans la logique d'un parti politique. Concernant El Wassit Essiyassi, je dois vous dire que moi, Laroussi, je fais partie d'une famille de chouhada, j'ai vécu une enfance pauvre et démunie, et mon rêve est d'arriver au pouvoir pour exprimer et concrétiser le souhait de milliers ou de millions d'Algériens comme moi, qui ont eu un parcours difficile. Toutefois, il faut raison garder et être réaliste dans la vie comme dans la poli-



tique, car le véritable homme politique est celui qui connaît ses aptitudes et s'arrête dans les limites de ses compétences. Après ce prélude succinct, sachez que El Wassit Essiyassi s'est réuni il y a près d'une année pour jauger la situation politique du pays. Aussi, nous avons mis dans la balance la candidature du président du parti El Wassit et celle du président de la République. Nous avons passé en revue les réalisations du Président Tebboune, tant sur le plan interne que sur le plan de la politique extérieure, ce qui a été fait ou non dans tous les secteurs ; nous avons noté sans complaisance les réalisations faites, les promesses engagées et les promesses qui attendent d'être honorées. Nous avons fait face au Président et lui avons dit : Voilà ce qui a été fait, et voilà ce qui reste à faire. Si vous avez l'intention de briguer un nouveau mandat, vous devez honorer ce qui demeure en suspens. Et le Président s'est engagé à concrétiser tout ce qui attend de l'être dans le cas où il exprimait son intention de

briguer un autre mandat.

Lors de la réunion des cadres du parti à Tipaza, nous avons jugé que les moyens, les compétences et les ambitions du parti sont situés loin derrière ceux du Président Tebboune. Aussi, dans les recommandations données aux militants, nous avons décidé de donner nos voix à Tebboune s'il émet le souhait de se représenter encore pour continuer le train des réformes engagées...

**COMMENT SE PRÉSENTE CETTE PRÉSIDENTIELLE ET DANS QUEL CLIMAT ON PEUT DIRE QU'ELLE INTERVIENT ?**

Notre parti a réagi positivement à l'échéance du 7 septembre dès l'annonce par le Président Tebboune de convoquer le corps électoral. Comme je l'ai déjà exprimé, le moment est plus que propice, voire nécessaire, car il y a urgence de renforcer le front interne national face aux périls extérieurs. La participation de tous les partis (nous n'avons pas encore noté un seul parti politique ayant annoncé son boycott de l'élection) est de bon augure et renseigne sur une élection ouverte.

De même, les plateaux de télévision et la presse papier sont plus ouverts aux partis, tous les partis, de même que les rassemblements et les meetings qui sont autorisés à toutes les formations. Autant dire que le climat est apaisé, et de ce fait, nous abordons la présidentielle avec sérénité.

F.O.

## RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

### Fin de l'opération

La révision exceptionnelle des listes électorales a été clôturée jeudi dernier. La révision exceptionnelle des listes électorales s'est déroulée sous la supervision de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), à qui incombe, aux termes de l'article 53 de la loi organique relative au régime électoral, la responsabilité de «tenir, conformément à la législation en vigueur, un fichier national des électeurs, composé de l'ensemble des listes électo-

rales des communes et des postes diplomatiques et consulaires».

Cet article dispose que «l'Autorité indépendante veille à la révision des listes électorales de manière périodique et à l'occasion de chaque consultation électorale ou référendaire». A cet effet, il a été procédé à l'installation des commissions de révision au niveau des communes, composées d'un magistrat et de trois citoyens, au niveau de toutes les circonscriptions diplomatiques

et consulaires qui œuvrent sous la supervision et la responsabilité de l'ANIE. C'est ainsi que durant les cinq prochains jours suivant l'annonce de la clôture de la révision exceptionnelle, tout citoyen dont le nom ne figure pas sur la liste électorale peut présenter sa réclamation au président de la commission administrative électorale, au même titre que tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justi-

fiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite, comme le prévoit la loi organique relative au régime électoral. Conformément à cette loi, le président de l'Assemblée populaire communale ou le chef de la représentation diplomatique ou consulaire doit notifier la décision de la commission administrative électorale dans un délai ne dépassant pas trois jours aux parties concernées, par tout moyen légal, conformément à l'article 68 de ladite loi.

## PERSONNES DISPARUES

### L'Algérie obtient un consensus sur sa Déclaration présidentielle à l'ONU

L'Algérie a réussi à obtenir un consensus au sein du Conseil de sécurité sur un projet de Déclaration présidentielle sur les personnes disparues, adopté vendredi à l'unanimité par tous les membres, après avoir été présenté par la Délégation algérienne au nom du Groupe A3 qui comprend, outre l'Algérie, le Mozambique, la Sierra Leone et la Guyane, et ce, dans le cadre de ses efforts inlassables et de sa participation constructive, en tant que membre élu du Conseil. Cette Déclaration qui coïncide avec le 5e anniversaire de l'adoption de la résolution 2474 du Conseil de sécurité sur les personnes disparues, intervient au moment où le nombre de personnes portées disparues augmente avec le pullulement et l'intensification des conflits armés, dans différentes régions du monde et à l'ombre de l'agression sioniste barbare contre le peuple palestinien, en

particulier dans la bande de Gaza, qui a fait, selon les statistiques, des milliers de disparus. A cet égard, le Conseil de sécurité a exprimé sa «préoccupation face aux informations faisant état d'une augmentation massive du nombre de personnes disparues en raison des conflits armés, ce qui engendre des conséquences pour les per-

sonnes disparues elles-mêmes et pour leurs familles, en particulier les femmes et les enfants, et leurs communautés locales dans l'immédiat et à long terme». Le Conseil de sécurité a rappelé, dans cette Déclaration, «les règles du Droit international inhérentes à la question des personnes disparues à la suite de conflits

armés, en particulier les Conventions de Genève du 12 août 1949 et leurs protocoles additionnels de 1977», et a également fait référence à «l'obligation des Etats signataires des Conventions de Genève de 1949 de se conformer aux Conventions et de garantir leur respect en toutes circonstances».

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### Adoption de la liste des vice-présidents

L'Assemblée populaire nationale (APN) a adopté, hier à l'unanimité, la liste des vice-présidents au titre de la quatrième année de la neuvième législature, et ce, lors d'une séance plénière présidée par le président de l'institution, Brahim Boughali. Conformé-

ment à l'article 13 du règlement intérieur de l'APN, une liste de neuf (9) députés proposés par les groupes parlementaires a été adoptée.

Il s'agit des députés Zouhaier Nasri et Adel Meitah pour le parti du Front de libération nationale (FLN),

Hani Ahcene et Ayoub Hamad pour les Indépendants, Rachid Zine et Souleyman Zerkani pour le Mouvement de la société pour la paix (MSP), Monder Bouden pour le Rassemblement national démocratique (RND), El Hadj Cheikh Barbara pour le Front

El Moustakbal et Abderrezak Touati pour le Mouvement El-Bina.

A noter qu'au terme de l'adoption de la liste des nouveaux vice-présidents de l'APN, il a été procédé à l'installation des douze (12) commissions permanentes.

ENGAGEMENT DE L'ÉTAT À POURSUIVRE LE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

# Le Président Tebboune ouvre grand les vannes pour soutenir l'économie

Le Président Tebboune a réaffirmé l'engagement de l'Etat à poursuivre son soutien aux investisseurs nationaux et étrangers, à faciliter les procédures d'investissement et à donner une plus grande impulsion aux exportations hors hydrocarbures...

C'est un changement majeur dans la politique économique du pays depuis l'indépendance. Porté et revigoré par une croissance continue et soutenue depuis trois années consécutives, le Président Tebboune ne compte pas s'arrêter là. Lundi dernier, il a réitéré la volonté de l'Etat d'«accompagner les porteurs de projets et les entreprises industrielles» dans l'élargissement de leurs investissements, notamment dans les domaines de l'électronique, de la sidérurgie et des industries agroalimentaires.

Concrètement, des prêts sans limite garantis par l'Etat seront accordés aux entreprises qui veulent sauter le pas et contribuer à la performance du secteur industriel en plein boom. Et ce n'est qu'un début. «Il n'y a pas de limite vers le haut, c'est le message le plus important» délivré par le chef de l'Etat. La Banque d'Algérie a incité les banques à ouvrir les vannes pour soutenir

une économie en pleine renaissance en allégeant les contraintes sur les crédits à l'économie. Dans ses échanges avec plusieurs représentants d'entreprises présentes à la foire, le président de la République a salué les progrès réalisés par le secteur industriel national, notamment l'augmentation du taux d'intégration nationale au cours des dernières années, soulignant la disposition des pouvoirs publics à s'engager dans les solutions et les innovations proposées par les start-up. A cet égard, et lors de sa halte au stand de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), le président de la République a insisté sur la nécessité d'«accélérer et de faciliter les procédures d'investissement», en matière de facilitation de la réalisation de projets d'investissement dans de nombreux secteurs. Selon un bilan présenté à l'occasion, le nombre de projets d'investissement enregistrés au niveau de



cette agence a atteint environ 7 500 projets, dont 129 projets pour des opérateurs étrangers, d'une valeur globale de près de 3.500 milliards de DA. Dans le domaine des industries agroalimentaires, le président de la République a pris connaissance des projets du groupe Cevital dans le domaine de la culture des graines oléagineuses et de la betterave sucrière, soulignant qu'«il faut atteindre une production d'au

moins 2,5 à 3 millions de tonnes de graines oléagineuses pour pouvoir lever les restrictions sur l'exportation des huiles alimentaires». Le président de la République s'est dit satisfait quant aux taux d'intégration atteints par le groupe Condor dans le domaine des produits électroménagers et électroniques, notamment les smartphones, qui oscillent entre 40 et 80%. S'agissant de la sidérurgie, et au niveau du stand de l'entreprise Tosyali-

Algérie, spécialisée dans la métallurgie, le président de la République a mis en exergue l'importance de cette filière dans la diversification des exportations hors hydrocarbures du pays. «Nous œuvrerons pour que notre production de fer et de tôles d'acier algériennes puissent intégrer le marché européen, et nous mènerons des discussions avec l'Union européenne à cet effet», a-t-il dit. Aujourd'hui, les indicateurs de l'économie algérienne sont au vert malgré de multiples crises mondiales, et ce, grâce à l'encouragement de la production nationale, au coup de frein à l'importation anarchique, à la généralisation de la numérisation et à l'amélioration de la gouvernance ces quatre dernières années. «Auparavant, les méthodes d'investissement usaient et abusait de l'argent public, ce qui a altéré la confiance entre le citoyen et l'Etat, et la production nationale est reléguée au profit de l'importation et de la surfacturation. Mais, ces dernières années, l'Etat a réussi à moraliser les domaines économique et financier grâce à la volonté des Algériens et des Algériennes», disait-il en décembre 2023.

Hocine Adryen

MEETING DU RND

## Mustapha Yahia défend le choix de la souveraineté face à l'UE

Une semaine après la décision du conseil national du RND officialisant, le 22 juin dernier, le soutien à l'option du second mandat du président Tebboune, le SG du parti, Mustapha Yahia, est de retour sur le terrain. Lors d'un important meeting populaire organisé hier dans la banlieue d'Alger (Les Eucalyptus), Yahia a fait savoir que le choix du parti vise avant tout à la défense de la souveraineté et de la «stabilité du pays». Le chef du RND, actualité oblige, a réclamé dans son allocution «une renégociation de l'accord d'association avec l'Union européenne». Yahia, qui soutient les positions «fortes» de la diplomatie algérienne, a également partagé sa vision quant au règlement de la question de la mémoire entre l'Algérie et la France». Yahia, qui rappelle que l'Algérie est à la veille de la commémoration du 5 Juillet, a fait savoir hier

que le RND défendra toujours «l'héritage» de la souveraineté. Celle-ci est politique mais également économique. Les «menaces» de l'Union européenne d'engager des poursuites, à un «arbitrage international», contre la politique de contrôle des importations, sont perçues par le RND comme une démarche hostile. D'autant que la décision algérienne vise à «protéger l'économie nationale en empêchant l'importation de ce qui est déjà produit localement». Par conséquent, le chef du RND a solennellement appelé les autorités à exiger une «révision de l'accord de partenariat avec l'Union européenne signé en 2002 (...) de manière à garantir les intérêts communs des deux parties de manière juste». L'Accord entré pour rappel en vigueur dès 2005, avec la volonté d'aller progressivement vers une zone de libre-échange, est aujourd'hui qualifié

par le chef du RND d'«injuste». Le SG du RND lance en ce sens : nous affirmons que l'accord économique et commercial signé entre l'Algérie et l'Union européenne (...) est un accord injuste, il a perturbé l'économie nationale et fait de l'Algérie un marché pour les produits européens. Cela épuise les réserves financières de l'Algérie». Les relations économiques entre l'UE et l'Algérie sont d'autant plus déséquilibrées que les produits algériens sont au contraire soumis à des normes de plus en plus strictes, ce que le chef du RND voit comme un protectionnisme déguisé. «Nos industriels se heurtent à de grands obstacles pour entrer sur le marché européen sous prétexte de contrôles de qualité et de sécurité sanitaire imposés par les pays de l'Union». Et dans cette logique, cette même volonté de parvenir à des relations équilibrées. Yahia s'est également exprimé hier sur l'avenir des relations entre la France et l'Algérie. Le respon-

sable politique, qui «remercie le Président pour son action dans le traitement de ce dossier complexe», a estimé qu'il faut aller vers une «refondation» des relations bilatérales. Le point de départ doit être la reconnaissance des crimes du colonialisme. Cela pourrait permettre, selon le SG du RND, «la construction d'une relation nouvelle avec la France, basée sur le respect et la confiance et la conservation des intérêts mutuels». Le chef du RND, qui salue et approuve les démarches du Président Tebboune, ajoute : «Il est nécessaire de rappeler le point de vue souverain et fort des plus hautes autorités de l'Etat avec à sa tête le président de la République (...) Le RND continue de demander à la France qu'elle reconnaisse ses crimes, que les archives soient restituées, tout comme l'ensemble des biens pillés, en plus de réparations pour les victimes des essais nucléaires dans le Sahara».

R.K.

PRÉOCCUPATIONS MULTIPLES DES PARTIS POLITIQUES

### Les défis urgents de l'ANIE

Avec l'échéance des élections présidentielles anticipées fixée au 7 septembre prochain, l'Algérie fait face à de nombreux défis logistiques et organisationnels et aux préoccupations exprimées par plusieurs partis politiques. Dans ce contexte, Mohamed Charfi a rencontré Ahmed Sadouk, président de la Commission nationale permanente des élections pour le MSP, afin de discuter des préoccupations et des propositions visant à assurer le succès de ce scrutin crucial. Malgré ces consultations et les mesures prises par l'ANIE pour améliorer le processus électoral, plusieurs partis politiques continuent d'exprimer leurs inquiétudes quant à la préparation et à la gestion des élections. Face à ces critiques, Mohamed Charfi a reconnu que les préoccupations soulevées par les partis «étaient légitimes». Il a annoncé la «mise en œuvre de solutions pour récupérer le temps perdu, notamment en prolongeant les horaires d'ouverture des points d'approbation des procédures jusqu'à 22 heures et en ouvrant ces bureaux les vendredis et les jours fériés». Charfi a souligné que l'ANIE restait

pleinement mobilisée pour assurer le bon déroulement des élections et a réquisitionné 10 766 officiers publics pour superviser le processus électoral. Bien que ces mesures soient un pas dans la bonne direction, elles ne dissipent pas entièrement les inquiétudes des partis politiques. Les défis logistiques et techniques, ainsi que les interruptions d'internet, ont déjà causé des retards et des frustrations parmi les électeurs et les candidats. L'ANIE fait face à un défi crucial, nécessitant de redoubler d'efforts pour garantir un processus électoral transparent, équitable et efficace. Moins de trois mois avant les élections présidentielles, l'Algérie traverse une période décisive. Les critiques des partis politiques et les réponses de l'ANIE mettent en lumière les défis importants à relever pour assurer la transparence dans le processus électoral. Il est essentiel que l'ANIE continue à travailler en étroite collaboration avec les partis politiques et les administrations locales pour surmonter ces obstacles et restaurer la confiance du public dans l'intégrité démocratique du pays. **Oumssia B.**

PRÉSIDENTIELLE DU 7 SEPTEMBRE

### 31 candidats déclarés

Selon les dernières informations, 31 candidats ont retiré des formulaires de souscription et presque trois millions et demi de

documents pour parrainage ont été distribués aux prétendants à la course pour la présidentielle.

### IL S'EST EXPRIMÉ À L'ÉCOLE SUPÉRIEURE DE GUERRE Les messages forts de Saïd Chanegriha

Le Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP) «compte énormément sur les capacités humaines de l'Ecole supérieure de guerre, notamment en matière de développement des capacités opérationnelles de nos Forces armées», a souligné hier le général d'armée Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, lors de la cérémonie de sortie de la 17<sup>e</sup> promotion de l'Ecole supérieure de guerre de Bordj El-Bahri, à Alger. Le chef d'état-major de l'ANP a mis en avant la nécessité de poursuivre le processus d'acquisition des connaissances scientifiques et de maîtrise des technologies modernes dans le but d'approfondir

le professionnalisme de l'Armée nationale populaire. Et d'ajouter : «De nombreuses guerres modernes ont confirmé la supériorité de la volonté des hommes sur l'ennemi malgré ses énormes possibilités matérielles, et la Révolution du 1<sup>er</sup> Novembre en est le meilleur exemple. Cette année, notre pays s'appête à célébrer le 70<sup>e</sup> anniversaire du déclenchement de notre Révolution de libération, dont la commémoration demeure un trait d'union entre les générations de la Révolution et les générations de l'indépendance et représente un exemple digne d'être célébré, honoré et admiré», a déclaré le général d'armée Saïd Chanegriha. **Y.S.**

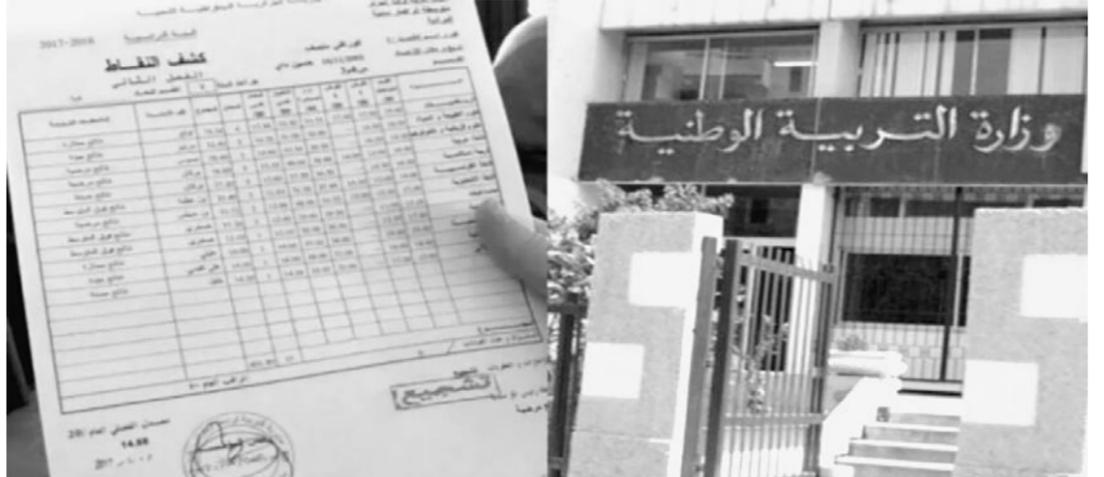
ÉDUCATION NATIONALE

# Augmentation significative du taux d'admission en première année de lycée

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a récemment annoncé une augmentation significative du taux d'admission en première année de lycée, passant de 65,13 % l'année précédente à 73,27 % cette année, soit une hausse de 8,14 %...

Cette amélioration est un témoignage des efforts soutenus de l'ensemble de la communauté éducative pour rehausser les standards académiques et offrir un meilleur avenir aux élèves algériens. Lors de son discours à l'occasion d'une conférence nationale dédiée aux préparatifs de la rentrée scolaire prochaine, le ministre a exprimé sa gratitude envers la communauté éducative pour leur contribution au succès des examens scolaires. Il a souligné que ces résultats ne sont pas seulement le fruit du travail des enseignants et du personnel administratif, mais également des parents et des élèves eux-mêmes, dont l'engagement et la détermination ont été exemplaires. Un autre point saillant de l'intervention du ministre a été la diminution notable des incidents de tricherie lors des examens nationaux. Grâce aux efforts concertés des différents organes de l'État pour maintenir l'intégrité des évaluations, le nombre de cas de fraude a considérablement

baissé. Cette réussite démontre l'efficacité des mesures de sécurité mises en place et renforce la crédibilité du système éducatif algérien. La conférence nationale, qui s'étend sur 3 jours, a pour objectif principal de finaliser les dossiers relatifs à la clôture de l'année scolaire et de préparer le secteur éducatif pour la prochaine rentrée. Belabed a insisté sur la nécessité de compléter les opérations de fin d'année et de les intégrer dans le système d'information du ministère après traitement. Cette conférence se clôturera par des résolutions pratiques, consignées et contraignantes pour tous, assurant ainsi une préparation méticuleuse et un suivi rigoureux des directives. Parmi les nouveautés prévues pour la prochaine année scolaire, le ministre a dévoilé plusieurs initiatives destinées à moderniser et améliorer le système éducatif. L'une des mesures phares est l'équipement de 1700 écoles primaires en tablettes numériques, favorisant ainsi l'intégration des tech-



nologies de l'information dans l'apprentissage dès le jeune âge. En outre, le nombre de matières enseignées au cycle primaire sera réduit, certaines étant reportées aux cycles secondaires pour alléger la charge des élèves et améliorer leur concentration sur les matières fondamentales. Le ministre a également annoncé le doublement du volume horaire dédié à l'éducation physique, aux activités sportives et artistiques. Cette initiative vise à promouvoir le bien-être physique et mental des élèves, en reconnaissant l'importance de l'éducation holistique qui englobe non seulement les compétences académiques, mais aussi le

développement personnel et social. L'enseignement de la langue anglaise sera étendu à la cinquième année de l'école primaire, préparant ainsi les élèves à une meilleure intégration dans un monde de plus en plus globalisé.

Par ailleurs, un nouveau système d'évaluation des acquis sera mis en place pour les trois cycles de l'enseignement primaire, assurant une évaluation continue et cohérente des compétences des élèves. À partir de la prochaine année scolaire, toutes les opérations éducatives seront entièrement numérisées. Cette numérisation permettra une gestion plus efficace et transparente des données, facilitant ainsi le suivi des élèves et l'organisation des processus administratifs. Le Ministre a également mentionné l'adoption d'un nouveau cahier des charges pour les écoles privées, garantissant que ces établissements respectent les normes et standards de l'éducation nationale.

## NOUVELLES MESURES POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2024/2025

Belabed, a assuré hier, de la préparation des directions de l'éducation avant la prochaine rentrée scolaire, qui connaîtra des mesures et des nouveautés stratégiques. Lors d'une confé-

rence de presse, le ministre a révélé qu'un changement stratégique interviendra lors de la prochaine rentrée scolaire, avec la mise en œuvre d'un allègement des programmes au niveau primaire et la réduction du nombre de matières au premier cycle, tout en maintenant les matières fondamentales. De plus, la part des activités sportives, culturelles et artistiques sera augmentée à environ 20 % du temps, contre les 7 % actuellement en vigueur, conformément aux directives du président Tebboune.

Le ministre a également déclaré que «l'éducation préparatoire sera généralisée l'année prochaine, bénéficiant à tous les enfants nés en 2019». Il a ajouté que parmi ces nouveautés, «1700 écoles primaires seront équipées de tablettes numériques» et qu'il y aura «une augmentation du nombre d'élèves dans les classes préparatoires de près de 100 %, avec établissement d'un système de suivi». D'autres mesures incluent l'intégration de l'enseignement de l'anglais en cinquième année du primaire, la transition vers l'organisation d'un examen d'évaluation des acquis pour les trois cycles de l'enseignement primaire, ainsi que l'adoption du nouveau cahier des charges pour les écoles privées, a ajouté le ministre. S.F.

## BEM

### Le taux de réussite a atteint 62,85 %

Le taux national de réussite à l'examen du Brevet d'enseignement moyen (BEM), session juin 2024, a atteint 62,85 % parmi ceux ayant décroché une moyenne équivalente ou supérieure à 10 sur 20», a indiqué, jeudi dernier, le ministère de l'Éducation nationale dans un communiqué.

Selon le ministère, le nombre global des candidats scolarisés inscrits s'élève à 805.444 candidats, dont 799.612 candidats scolarisés qui se sont présentés à l'examen, et parmi lesquels 502.521 candidats admis.

Selon la même source, le nombre de candidats scolarisés admis avec mention s'élève à

263.088 candidats, répartis sur 7.874 candidats avec mention Excellent, 45.554 candidats avec mention Très Bien, 79.334 avec mention Bien et 130.326 candidats avec mention Assez Bien, Quant aux élèves admis en première année secondaire, leur nombre s'élève à 585.882 candidats, soit un taux de 73,27 %. A cette occasion, le ministère adresse ses remerciements aux membres de la corporation éducative, «pour les efforts qu'ils ont consentis, tout au long de l'année scolaire, ainsi qu'aux départements ministériels et corps de sécurité, pour leur contribution au succès de cet examen».

YOUCEF CHERFA, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL :

## «L'Algérie atteindra l'autosuffisance en blé dur d'ici à 2027»

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a affirmé jeudi dernier, depuis Tindouf que l'Algérie atteindra l'autosuffisance en blé dur d'ici à 2027, dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques. Le ministre a indiqué que son département supervisera, dès la semaine prochaine, le lancement de la réalisation de 30 silos de stockage de céréales d'une capacité de 30 millions de quintaux, dans le cadre du Plan national de développement des cultures stratégiques visant à atteindre l'autosuffisance totale en blé dur à l'horizon 2027. Le ministre a rappelé la loi sur l'investissement qui ouvrira la voie au partenariat avec des entreprises étrangères, permettant de bénéficier de l'expérience et de la technologie pour améliorer les rendements dans le domaine des cultures stratégiques. Cherfa a également souligné la nécessité de

transformer les fermes pilotes en unités de production, en application du programme du président de la République, soulignant que près de 3.000 hectares d'arganiers seront plantés au cours de cette saison, faisant de l'Algérie un pays producteur d'huile d'argan à l'avenir. Le ministre s'est félicité de la production agricole réalisée par l'Algérie au titre de l'exercice actuel, notamment dans certaines régions du Sud, comme Adrar, Timimoune, Illizi, Ghardaïa et El Ménéa, ce qui incite à l'élargissement des superficies destinées à la production des différents types de céréales, en les portant à près de 500.000 hectares, l'objectif étant d'assurer un stock stratégique dans les zones sahariennes. Dans son exposé, lors du dernier Conseil des ministres, Cherfa a fait état d'une production abondante en blé dur cette année, ce qui a permis d'assurer 1,2 milliard de dollars au profit

du Trésor. Le ministre a indiqué que l'Algérie se rapproche de l'autosuffisance totale en cette céréale. Le président Tebboune a souligné que «l'autosuffisance totale est désormais à portée de main, grâce à notre production à hauteur de 80% de blé dur, étant une tradition de production et de consommation algérienne et compte tenu de sa disponibilité en petites quantités sur les marchés internationaux par rapport au blé tendre». Il a ordonné «de fixer un objectif stratégique, à même d'augmenter les surfaces cultivées dans notre grand Sud à 500.000 hectares, notamment avec l'investissement de l'Etat frère du Qatar sur 117.000 hectares et celui de l'Italie sur 36.000 hectares, outre les investissements nationaux sur 120.000 hectares». Cherfa a procédé, à l'occasion, à la pose de la première pierre du projet de réalisation du complexe de proximité de stoc-

kage des céréales d'une capacité de 5.000 tonnes dans la ville de Tindouf. Le ministre s'est ensuite rendu dans le périmètre agricole d'Oued el Mahia (23 km du chef-lieu de la wilaya), où il a donné le coup d'envoi pour la réalisation du projet de raccordement de 199 exploitations agricoles au réseau électrique pour une enveloppe budgétaire de 40 millions de DA à réaliser sur une durée de 45 jours, selon les explications fournies sur place à la délégation ministérielle. Cherfa a indiqué, en outre, que l'opération de recensement général de l'agriculture (RGA) qui s'étalera jusqu'au 17 juillet prochain a atteint un taux de 61% ce qui confirme l'adhésion constant des agriculteurs et éleveurs à cette démarche qui vise à évaluer les capacités du pays en matière de développement agricole, en prévision de l'établissement des programmes futurs.

## ENVOI DE FONDS DES ALGÉRIENS ÉTABLIS À L'ÉTRANGER

### 1,868 milliard de dollars en 2023



Les envois de fonds vers l'Algérie par les Algériens établis à l'étranger ont augmenté en 2023 à 1,868 milliard de dollars, soit 163 millions de dollars de plus que les 1,705 milliard

de dollars envoyés en 2022. Depuis 2005, les envois de fonds des Algériens établis à l'étranger ont progressé comme suit : en 2021 (1,792 milliard \$), en 2020 (1,700 milliard \$),

en 2019 (1,786 milliard \$), en 2018 (1,985 milliard \$), en 2017 (1,792 milliard \$), en 2016 (1,989 milliard \$), en 2015 (1,998 milliard \$). En 2014, un record a été enregistré avec 2,452 milliards \$. Pour les années 2013, 2012, 2011 et 2010, les envois de fonds tournaient autour de 200 millions de dollars, avec 210 millions \$, 215 millions \$, 203 millions \$ et 197 millions \$ respectivement. Durant les années 2005, 2006, 2007, 2008 et 2009, les envois étaient respectivement de 170 millions \$, 189 millions \$, 99 millions \$, 104 millions \$ et 150 millions \$.

Ces chiffres émanent de la dernière édition de la note d'information de la Banque mondiale sur les migrations et le développement, publiée mercredi 26 juin 2024...

## POUR CONSOLIDER LE CONTRÔLE DE LA CISJORDANIE

### Un fonctionnaire israélien dévoile l'intention secrète du gouvernement



Le ministre d'extrême droite Smotrich menace d'annexer la Cisjordanie à Israël

Les juges israéliens ont longtemps soutenu que le contrôle d'Israël en Cisjordanie était une occupation militaire temporaire, et qu'il est conforme au droit international. Un enregistrement récent d'une déclaration de Bezalel Smotrich, ministre israélien d'extrême-droite qui dirige les efforts visant à consolider le contrôle israélien sur la Cisjordanie occupée, laisse entendre que le gouvernement tente de changer cette situation. Un membre influent de la coalition du Premier ministre Benjamin Netanyahu a déclaré aux colons de la Cisjordanie occupée par Israël que le gouvernement est engagé dans un effort subtil pour faire évoluer de manière irréversible la façon dont le territoire est gouverné, afin de cimenter le contrôle d'Israël sur ce territoire sans être accusé de l'annexer formellement. Dans un enregistrement audio d'un évé-

nement privé plus tôt dans le mois, on pouvait entendre le fonctionnaire, Bezalel Smotrich, suggérer que l'objectif était d'empêcher la Cisjordanie de faire partie d'un État palestinien. «Je vous le dis, c'est méga-dramatique», a raconté Smotrich aux colons. «De tels changements modifient l'ADN d'un système». Si l'opposition de Smotrich à la cession du contrôle de la Cisjordanie n'est un secret pour personne, la position officielle du gouvernement israélien est que le statut de la Cisjordanie reste ouvert aux négociations entre les dirigeants israéliens et palestiniens. La Cour suprême d'Israël a statué que la domination d'Israël sur le territoire se résume à une occupation militaire temporaire supervisée par les généraux de l'armée, et non à une annexion civile permanente administrée par des fonctionnaires israéliens

## EURO 2024

### La folle somme promise à la Géorgie si la sélection bat l'Espagne

Un oligarque géorgien a annoncé vouloir offrir plus de 10 millions de dollars à l'équipe nationale de Géorgie, après sa qualification historique pour les huitièmes de finale de l'Euro. Une récompense que ce milliardaire controversé, pro-Poutine, se dit prêt à doubler en cas de nouveau succès contre l'Espagne, dimanche 30 juin. Il va récompenser la Géorgie pour son parcours historique à l'Euro. Qualifiée surprise des huitièmes de finale, pour sa première participation à un tournoi majeur, la sélection coachée par Willy Sagnol rend visiblement fier le petit pays de 3,7 millions d'habitants. L'oligarque Bidzina Ivanichvili, l'homme le plus riche de cette ex-république soviétique, a promis de donner 10 millions d'euros (10,7 millions de dollars) à l'équipe nationale. Une somme qui leur sera versée quelle que soit l'issue du huitième de finale contre l'Espagne, le parti du Rêve géorgien, au pouvoir, et dont Bidzina Ivanichvili est le président honoraire. Cette

récompense pourrait être doublée pour monter jusqu'à 20 millions de dollars, en cas de victoire contre la Roja, l'une des favorites de la compétition

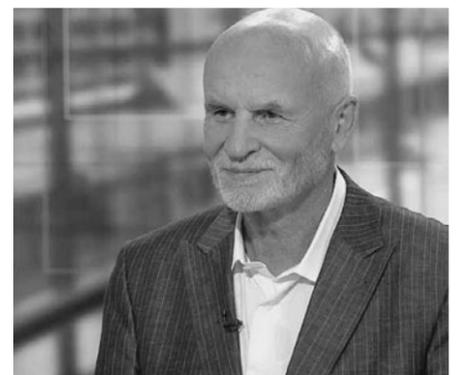
## IL ACCUSE LES LOBBYS SIONISTES D'ÊTRE À L'ORIGINE DES INTIMIDATIONS

### Le politologue François Burgat convoqué par la police en France pour apologie du terrorisme

Le politologue français François Burgat a été convoqué par la police pour «apologie du terrorisme», suite à des déclarations sur Gaza et la Palestine. «Ça y est ! La Macronie vient de m'attribuer sa plus belle médaille ! Me voici moi aussi convoqué (le 9 juillet) pour apologie du terrorisme». Quelle impression cela fait-il ?

Une fierté immense !, a-t-il posté sur son compte sur le réseau X. Burgat a fait savoir qu'il n'était pas «le seul citoyen français à être ciblé par ce type d'intimidations. Nombre d'autres que moi (la majorité de confession musulmane) subissent en silen-

ce le même traitement», a-t-il fait savoir. «Il s'agit généralement de l'initiative de quelques activistes sionistes. Hélas, ils bénéficient à la fois de la complaisance irresponsable des autorités françaises et de l'atmosphère de soutien aveugle dont bénéficie l'Etat d'Israël moins en tant qu'Etat juif qu'en tant qu'Etat... anti-musulman», a-t-il soutenu. «Le gouvernement français qui laisse instrumentaliser son appareil policier et judiciaire n'a pas peur de le discréditer à l'intérieur d'une part mais plus encore à l'échelle planétaire», a expliqué François Burgat.



## L'EXTRÊME-DROITE AUX PORTES DU POUVOIR

### Droit du sol, pacte asile et migration : ce qui pourrait changer en France

Le président du Rassemblement national (RN), Jordan Bardella, a confirmé vouloir supprimer le droit du sol en France, après les élections législatives anticipées dès le 30 juin et 7 juillet, mais n'est pas revenu sur son concept de double frontière ou sur le pacte européen sur l'asile et la migration. À quelques jours du premier tour des élections législatives, Jordan Bardella a dévoilé lundi matin à Paris le programme du RN, si le parti devait accéder au pouvoir au soir

du 7 juillet. Parmi les priorités du mouvement d'extrême droite, figure sans surprise - la question migratoire, déclarée troisième grande urgence, après le pouvoir d'achat et la sécurité. Jordan Bardella souhaite notamment une meilleure maîtrise de l'immigration et supprimer le droit du sol. Il y a encore quelques mois, le droit du sol permettait à n'importe quel enfant né en France, de parents étrangers, d'obtenir automatiquement la nationalité française à

18 ans, s'il résidait dans le pays au moment de sa majorité et s'il y avait vécu pendant au moins cinq ans depuis ses 11 ans. La loi immigration, adoptée en janvier 2024, a durci les conditions du droit du sol, en abrogeant son caractère automatique. Un enfant né en France, de parents étrangers, doit désormais engager une procédure entre ses 16 et 18 ans pour demander la nationalité française. Le président du RN souhaite aller encore plus loin, en suppri-

mant totalement le droit du sol. «L'acquisition automatique de la nationalité française ne se justifie plus dans un monde à 8 milliards d'individus, et alors que se multiplient sur notre sol les preuves quotidiennes de notre incapacité à intégrer et à assimiler», a-t-il affirmé. La loi d'urgence présentée dès l'été devrait supprimer ce droit, mais aussi créer un fonds pour remplacer l'aide médicale d'État (AME) par une aide d'urgence vitale (AUV)

# L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la

**SARL ADRA COM**

Adresse : Maison de la presse  
Abdelkader Safir,  
02 Rue Farid Zouiouache,  
Kouba, Alger  
Tel/Fax administration  
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:  
**ZAHIR MEHDAOUI**

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION  
**HOCINE ADRYEN**

Gmail:  
[hocinedry112@gmail.com](mailto:hocinedry112@gmail.com)

[www.lexpressquotidien.dz](http://www.lexpressquotidien.dz) /  
TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur  
de l'administration  
et des finances  
**NOURDINE BRAHMI**  
[Service-pub@lexpressquotidien.dz](mailto:Service-pub@lexpressquotidien.dz)

**Impression SIA**  
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:  
L'Entreprise Nationale  
de communication d'Édition  
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77

Email : [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

LE GOUVERNEMENT EN A ÉTABLI LES CONDITIONS

# Tout savoir sur l'accès au logement AADL 3

**Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a signé le 25 juin dernier un décret exécutif n° 24-203 modifiant et complétant le décret exécutif n° 01-105 du 23 avril 2001, établissant les conditions et les modalités d'acquisition de logements, dans le cadre du projet AADL 3...**

Le texte de loi a été publié au Journal officiel n°43. Il permet aux souscripteurs de bénéficier de facilités de paiement. Ainsi, le souscripteur doit s'acquitter d'un apport initial de « 38% du prix du logement » payable en « cinq tranches » à savoir : « 10% après l'acceptation provisoire de la demande, 7% à l'achèvement des travaux de fondation, 7% à la fin des travaux de gros œuvres, 7% à l'achèvement de tous les travaux de corps d'état secondaires et ceux des voiries et réseaux de viabilité tertiaire, et enfin 7% à la signature du contrat location-vente et la remise des clés du logement ». Le décret dont il est question stipule que le coût final du logement devant servir au calcul du prix du logement est fixé sur la base du

prix « d'acquisition de l'assiette foncière, du coût des différentes études et des travaux de construction, ainsi que de celui des travaux de viabilisations tertiaires, augmenté du montant des différentes prestations effectuées ». La location-vente est consentie à tout postulant ayant le « revenu mensuel net et/ou avec le revenu net cumulé de son conjoint entre un montant supérieur à 24.000 DA et n'excédant pas six (6) fois le salaire national minimum garanti (SNMG) ». Cette formule est accessible au postulant « n'étant pas propriétaire ou n'ayant pas été propriétaire lui et/ou son conjoint d'un terrain à bâtir ou d'un bien immobilier de vocation d'habitation par voie de possession acquisitive ou par toute forme de propriété, ou par une décision rendue par un organisme de l'État, avant la signature du contrat location-vente par devant un notaire, enregistré et publié ».

**Salaire supérieur à 24.000 DA et inférieur ou égal à 80.000 DA**

Cette formule est ouverte également au

postulant « n'ayant pas bénéficié, ni lui, ni son conjoint, d'une aide financière de l'Etat en vue de la construction ou de l'acquisition d'un logement, avant la signature du contrat location-vente devant un notaire, enregistré et publié. Aussi, l'accès



au logement dans le cadre de la location-vente est régi par un dispositif d'épargne logement auprès de la Banque nationale de l'habitat ». Il a été également mentionné dans le texte de loi que le bénéficiaire doit s'acquitter du montant du prix du logement sur une durée de « 35 ans pour le revenu net cumulé supérieur à 24.000 DA

et inférieur ou égal à 4 fois le SNMG, et durant 30 ans pour le revenu net cumulé est supérieur à 4 SNMG ». S'agissant des bénéficiaires inscrits en 2013, ils doivent s'acquitter du prix du logement durant « 25 ans, alors que cette période est de 20 ans pour les inscrits de 2001-2002, dont les dossiers ont été mis à jour en 2013 », selon les dispositions de ce texte. En outre, le paiement doit être effectué par le bénéficiaire avant que son âge ne dépasse les « 70 ans », est-il encore indiqué dans ce décret, soulignant qu'en cas « d'incapacité de s'acquitter du prix de logement ou ayant atteint l'âge requis, le bénéficiaire peut désigner une tierce personne « KAFIL » à l'effet de prendre en charge le paiement du montant des mensualités échues ». Il est utile de rappeler que le gouvernement avait examiné, le 12 juin dernier, lors d'une réunion présidée par le Premier ministre, le projet de ce nouveau décret exécutif, en application des décisions prises par le président Tebboune, relatives à l'ouverture des inscriptions au programme AADL3 à partir du 5 juillet prochain. **Youcef S.**

ABDELHAK SAIHI, MINISTRE DE LA SANTÉ :

## « Avec l'hôpital algéro-qatari-allemand, on renonce complètement au transfert des patients à l'étranger »

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est exprimé, jeudi dernier, sur le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand en cours de réalisation à Alger, lors d'une visite d'inspection du projet. Saihi a indiqué qu'avec l'entrée en service de l'hôpital algéro-qatari-allemand, « on renonce complètement » au transfert des patients à l'étranger contribuant ainsi à « l'indépendance et à la sécurité sanitaire de notre pays ».

Le ministre a fait savoir que le nombre de cas transférés à l'étranger a notablement baissé. Pour rappel, le projet de l'hôpital algéro-qatari-allemand est entré dans sa phase de réalisation en mai dernier, avec la création de la société détenue pour 60% par le Fonds Qatari Elegancia et 40% par le Fonds national d'investissement (FNI). L'hôpital, d'une capacité de 300 lits, sera localisé à Sidi Abdallah (ouest d'Alger), il répondra à une importante demande de soins spécialisés comme les maladies cardiaques, neurochirurgicales, oncologiques. En octobre 2023, une convention a été signée à Alger, pour le lancement des travaux de réalisation de l'hôpital algéro-qatari-allemand, dont l'entrée en service est prévue en 2025. Le

projet de cet hôpital sera accompagné d'un institut de formation pour le staff médical, ce qui traduit la volonté des deux parties à renforcer et à développer ce secteur au profit de l'Algérie. Cet hôpital doté de moyens modernes englobe 30 unités de soins intensifs, 15 blocs opératoires et

40 cliniques externes, en sus de 20 zones dédiées aux urgences, réunissant des compétences médicales de haut niveau et les technologies de pointe en matière de diagnostic et de traitement en un seul endroit. Le projet contribuera, également, à répondre à un grand nombre de besoins

médicaux, notamment dans le domaine des services médicaux spécialisés telles les maladies cardiaques complexes, la chirurgie du foie, la neurochirurgie et les déformations de la colonne vertébrale, ainsi que la chirurgie oncologique et la chimiothérapie.

AIR ALGÉRIE RENFORCE SA PRÉSENCE EN ESPAGNE

## Valence accessible à partir de 26 770 DA

La saison estivale s'annonce chargée, c'est pourquoi Air Algérie a décidé de renforcer sa présence en Espagne. Après avoir repris ses vols à destination d'Alicante et de Palma de Majorque, le pavillon national a décidé de reprendre le chemin de Valence, après plus de quatre ans d'absence. Cette réouverture intervient pour répondre à la forte demande sur les liaisons aériennes de la compagnie vers ce pays, qui fait partie des destinations préférées des Algériens, en été. Après avoir renforcé ses vols à destination de la Belgique et de l'Allemagne, Air Algérie a pris la direction de l'Espagne pour se poser enfin à l'aéroport de Valen-

ce, après quatre ans d'absence et en raison de la crise pandémique du Covid-19. Dans un communiqué publié jeudi dernier, Air Algérie dévoile la date officielle de la relance de la ligne Alger - Valence. En effet, le premier vol de la compagnie aérienne nationale sera opéré en date du 14 juillet au départ de l'aéroport international de Houari Boumediene. Par ailleurs, Air Algérie prévoit de desservir cette destination à raison de deux rotations, en aller-retour, par semaine. À partir du 5 août 2024, le transporteur aérien ajoutera une rotation supplémentaire pour passer à trois vols par semaine. Et ce, dans le but de renforcer sa présence

en Espagne. En ce moment, les voyageurs algériens profitent de l'offre OSRA, dédiée pour les voyages en Famille. Cette promotion a permis aux clients de la compagnie aérienne nationale de réduire leurs dépenses de voyages et de profiter de leur été sans se soucier du prix. Sur son site de réservation, via l'application mobile et au niveau de ses agences, Air Algérie ouvre les ventes sur ses billets de voyage Valence-Alger. Les voyages vers ces destinations sont proposés à partir de 26.770 DA, soit l'équivalent de 151 euros, le prix d'un aller simple en classe économique.

CORSICA LINEA

## Ouverture des réservations pour l'après-saison

Après avoir dévoilé une nouvelle promotion sur ses traversées à destination de l'Algérie, la compagnie maritime française, Corsica Linea, revient dans une nouvelle annonce pour faire part de l'ouverture des réservations pour l'après-saison. Désormais les membres de la diaspora et les voyageurs algériens peuvent réserver dès maintenant leurs billets de voyage à destination du territoire national, pour rejoindre le pays à l'après-saison. « Embarquez à bord de nos navires au départ de Marseille direction Alger et Béjaïa pour vivre l'été indien algérien ! » écrit la compagnie corse dans son communiqué mis en ligne en ce jeudi 27 juin. Désormais, il est possible de réserver les billets de ferry vers l'Algérie, jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2025. Avec cette ouverture, Corsica Linea ajoute plusieurs traversées par

semaine depuis le port de Marseille vers Bejaia et Alger. Le transporteur aux bateaux blancs et rouges promet un voyage à bord des navires confortables et offre la possibilité de réaliser des économies sur les repas à bord grâce à des formules prépayées. En plus du lancement des réservations, Corsica Linea a aussi dévoilé, une nouvelle offre promotionnelle au profit des passagers piétons, qui voyagent sans véhicule. En effet, le transporteur maritime invite ses passagers à profiter d'une promotion allant jusqu'à 60% sur les traversées de l'été programmées jusqu'au 6 septembre 2024. Cette nouvelle promotion permet aux clients de Corsica Linea, répondant aux critères d'éligibilité, de voyager en aller-retour à moins de 300 euros. De quoi alléger les dépenses liées à leur voyage pendant la saison estivale.

### Réduction de 60% aux piétons voyageant vers l'Algérie cet été

La compagnie maritime française Corsica Linea a annoncé une promotion exceptionnelle pour les voyageurs piétons se rendant en Algérie cet été. Cette offre propose une réduction de 60% sur une sélection de traversées entre la France et l'Algérie, du 28 juin au 7 septembre 2024. « Voyagez à bord de nos navires vers l'Algérie en tant que piéton et profitez de 60% de réduction sur votre traversée », a déclaré la compagnie. Cette dernière dessert les villes algériennes Alger, Skikda et Bejaia, et françaises Marseille et Sète. Cette promotion est une véritable aubaine pour les voyageurs piétons qui souhaitent se rendre en Algérie cet été. En effet, elle permet de

réaliser des économies importantes sur le prix de la traversée. Par exemple, un aller-retour Marseille-Alger du 28 juin au 31 août coûte normalement 1249 €, mais avec la promotion piéton, le prix descend à 260 euros. La promotion est disponible uniquement pour les passagers voyageant sans véhicule et dans la limite des places disponibles. Les clients peuvent réserver leur traversée dès maintenant sur le site web de Corsica Linea ou dans l'une de leurs agences de voyage. Il est important de noter que les billets ne sont ni modifiables ni remboursables. De plus, les passagers piétons ont droit à deux bagages et un sac à dos ou un sac à main maximum par personne. Les bagages doivent être transportés par le passager piéton sans assistance.

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE (RGA)

# Plus de 800 000 exploitations recensées

**L'opération de recensement général de l'agriculture (RGA), lancée du 19 mai au 17 juillet, a permis de recenser 63% du total des exploitations agricoles en Algérie, avec l'adhésion des agriculteurs à l'opération, selon les affirmations d'un responsable au ministère de l'Agriculture et du Développement rural...**

Le Directeur des statistiques, de la Numérisation et de la Prospective au ministère de l'Agriculture et du Développement rural, M'hamed Tifouri a indiqué, jeudi dernier, sur les ondes de la chaîne I, que l'opération de recensement a englobé jusqu'à mercredi, «63% du total des exploitations, soit plus de 800.000 exploitations, avec un taux de plus de 70 % dans 17 wilayas». Tifouri a précisé que «plusieurs communes ont finalisé l'opération de recensement qui s'est poursuivie, même durant la période des examens scolaires et de Aid El-Adha», se félicitant que les agriculteurs, les éleveurs aient pris conscience que

l'opération était en leur faveur. Les données ont été présentées lors d'une rencontre d'évaluation organisée, jeudi, par le ministère de l'Agriculture avec les observateurs de wilaya, dira le même responsable, affirmant que le recensement engloberait toutes les exploitations agricoles sans exception au nombre global de près de 1.200.000 exploitations. Il a tenu à préciser que le nombre global d'exploitations agricoles était appelé à augmenter, après l'enregistrement de nouvelles exploitations ne figurant pas auparavant dans les informations administratives de certaines wilayas, saluant, dans ce sens, l'ac-



tion de proximité menée par certains agents de recensement. Tout en précisant que le recensement a relevé l'existence d'exploitations sur des terrains domaniaux et des terrains Arch, Tifouri a assuré que «les bonnes décisions seront prises au profit des agriculteurs exploitant ces terres, quel que soit leur statut juridique», ajoutant

que le recensement général de l'agriculture (RGA) couvrira toutes les plantations en termes de type et de nombre, y compris les arbres fruitiers, outre le marquage des têtes de bétail par un numéro d'identification. Quant à l'attestation de recensement octroyée aux agriculteurs, l'intervenant précisé que les directions

des services agricoles se chargeront de cette opération, soulignant la possibilité de faire valoir cette attestation dans les dossiers demandés à l'avenir. «Les résultats préliminaires du recensement général de l'agriculture (RGA), seront annoncés peu après l'achèvement de l'opération, et ce grâce au recours à la technologie dans l'analyse des données», a indiqué l'intervenant, ajoutant que la base de données permettra de générer des cartes thématiques de toutes les filières agricoles, dans l'intérêt des investisseurs qui auront à portée de main toutes les données sur lesquelles ils peuvent se baser avant d'investir». Enfin, Tifouri a évoqué la possibilité de prolonger la période de recensement, prévue jusqu'au 17 juillet prochain, affirmant qu'une telle décision était du ressort de la Commission nationale en charge de l'opération de recensement.

R.E.

ALGÉRIE-POLOGNE

## Accord sur l'installation d'un groupe de travail pour définir les modalités de coopération énergétique

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger Ahmed Attaf a salué, vendredi dernier, depuis Varsovie (Pologne), le saut qualitatif enregistré récemment dans les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Pologne, annonçant qu'il a été convenu de l'installation d'un groupe de travail conjoint chargé de définir les modalités de coopération et de partenariat dans le domaine de l'Énergie. Dans une déclaration à la presse à l'issue d'une séance de travail avec son homologue polonais, Radoslaw Sikorski, à Varsovie (Pologne), dans le cadre de sa visite officielle dans ce pays, chargé par le président Tebboune, le ministre a déclaré que les entretiens entre les deux parties avaient abouti à «des conclusions significatives et des accords constructifs qui confirment la volonté commune des deux pays de valoriser les perspectives prometteuses de renforcement des relations historiques et enracinées entre les deux pays amis». Attaf

a indiqué que les entretiens ont porté sur les voies et moyens de donner une nouvelle dynamique aux relations historiques entre les deux pays, qui soient à la hauteur de leurs capacités, notamment à la lumière des résultats remarquables réalisés par l'Algérie dans le domaine économique, à la faveur de l'approche de réforme et de renouveau instaurée par le président Tebboune. Cette approche, poursuit le ministre, «a permis la réhabilitation de nombreux secteurs vitaux et l'activation de leur rôle dans la création de la richesse nationale, que ce soit dans l'agriculture, notamment l'agriculture saharienne, l'industrie dans ses différentes branches, les ressources minières importantes dont dispose l'Algérie ou des énergies renouvelables et propres, notamment l'hydrogène vert, à même d'ouvrir grand la voie aux opportunités de coopération et de partenariat entre les deux pays». Attaf a salué le «saut qualitatif enregistré dans les

échanges commerciaux entre les deux pays», ainsi que «la dynamique positive dans les échanges entre les opérateurs économiques algériens et polonais», ajoutant que cette dynamique «s'est manifestée par l'activation du Conseil d'affaires algéro-polonais en mai dernier, l'échange de visites entre les hommes d'affaires des deux parties et l'organisation de trois forums économiques conjoints au cours de la période 2023-2024», le ministre a formé le vœu de la voir se renforcer et être couronnée par l'établissement de projets d'investissement mutuellement bénéfiques, ajoutant que «les gouvernements de nos deux pays poursuivront le travail d'accompagnement et de soutien à ces démarches, tout en œuvrant à réunir les conditions et les éléments de réussite de ce partenariat prometteur». Pour ce faire, «il a été convenu, vendredi, de programmer la 1ère session de la Commission inter-gouvernementale algéro-polonaise de coopération éco-

nomique, commerciale, scientifique et technique, créée en vertu de l'accord signé en 2017, de «consolider et de moderniser le cadre juridique de coopération bilatérale, à travers trois étapes importantes qui englobent le parachèvement des négociations autour des projets d'accords soumis actuellement à l'appréciation des deux parties dans les domaines de l'agriculture, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des sports et d'actualiser d'anciens accords qui ne conviennent plus au contexte actuel des relations bilatérales et aux changements radicaux qu'ont connus les deux pays», a-t-il ajouté. Il a été, enfin, convenu de proposer les projets de nouveaux accords qui intéressent les axes nouveaux, à l'instar de l'Intelligence artificielle (IA), l'environnement, le climat, les énergies renouvelables, la cybersécurité et d'autres sujets qui figurent au cœur des intérêts et des priorités des deux pays à l'étape actuelle.

ALGÉRIE-OCDE

## Une convention multilatérale portant sur la lutte contre l'évasion fiscale

Une convention multilatérale pour la mise en œuvre des mesures relatives aux conventions fiscales pour prévenir l'érosion de la base d'imposition

et le transfert de bénéfices «Instrument Multilatéral BEPS» a été signée, jeudi dernier, par le ministre des Finances, Laaziz Faïd, au siège de l'Organisation

de coopération et de développement économiques (OCDE), à Paris, a annoncé un communiqué du ministère.

Ladite convention a été signée,

par Faïd, en présence du SG adjoint de l'OCDE, Mme Fabrizia Lapecorella et de la directrice générale des Impôts, Mme Amel Abdellatif, a précisé la même source. Elle a pour objectif «de lutter efficacement contre les pratiques d'évasions fiscales internationales, mises en place notamment, par les entreprises multinationales par le biais de l'utilisation inappropriée des conventions fiscales», a précisé le ministère. Elle s'applique, «parallèlement, aux conventions fiscales bilatérales conclues par l'Algérie, en modifiant leur mise en œuvre de manière à y insérer certaines mesures, visant à prévenir l'érosion de la base d'imposition et le transfert de bénéfices, sans devoir passer par des procédures, longues et coûteuses, des négociations bilatérales», a ajouté le communiqué. Le ministère a signalé, également, que cette convention multilatérale a été signée par 32 pays avec lesquels l'Algérie a

conclu une convention fiscale bilatérale. Cette convention multilatérale permettra, selon le communiqué, «à notre pays de renforcer son arsenal juridique de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales internationales, en mettant à la disposition de l'administration fiscale, des moyens juridiques supplémentaires lui permettant de faire face, plus efficacement, à certaines pratiques d'évitement fiscal dommageable aux ressources de l'Etat et à son développement durable». D'autre part, la signature de cette convention marque, aussi, «l'engagement de l'Algérie à améliorer son climat des affaires, dans la mesure où elle contribuera à renforcer la sécurité juridique accordée aux investisseurs en particulier et aux contribuables en général, notamment à travers le renforcement des mécanismes de règlement des différends fiscaux internationaux», a souligné la même source.

FIAT ALGÉRIE

## 750 Doblò produites à l'usine d'Oran ont été livrées

Les premières Fiat Doblò produites dans l'usine d'Oran, située dans la zone industrielle de Tafraoui, ont été livrées. C'est ce qu'a annoncé, vendredi dernier, Samir Cherfan, le directeur de la région Moyen-Orient et Afrique de Stellantis, sur son compte LinkedIn. L'annonce intervient deux semaines après l'entrée en production de la deuxième ligne d'assemblage automatisée de l'usine. Fiat Algérie accélère ainsi le rythme de production. «Conformément à notre annonce faite plus tôt ce mois-ci, nous accélérons rapidement la production de Fiat Doblò dans notre usine Fiat de Tafraoui, en Algérie,

passant de 60 véhicules par jour à 260 véhicules par jour et à une troisième équipe en juillet», a expliqué Samir Cherfan. La cadence de production augmente, la pression des consommateurs aussi. La preuve, en une semaine seulement, «plus de 20 000 clients ont manifesté leur intérêt pour la Fiat sur la plateforme fiat.dz, démontrant la forte demande et l'enthousiasme pour ce modèle, a-t-il ajouté. De plus, poursuit-il, Stellantis continue de recruter, l'effectif de l'usine s'élève maintenant à plus de 900 employés. A noter que le prix du Doblò a été revu à la baisse après cette nouvelle opération

de montage local. Il est désormais de 2 740 000 DA TTC auquel viendrait s'ajouter l'option de peinture métallisée de l'ordre de 25 000 DA, soit un total de 2 765.000 DA TTC pour cette finition. L'usine Fiat d'Oran a été inaugurée en décembre 2023. Elle produit désormais la Fiat 500 et la Fiat Doblò. Elle devrait produire cette année, 40.000 véhicules. Sa capacité de production devrait atteindre 90.000 véhicules par an en 2026, selon Stellantis. Pour rappel, entre mars 2023 et mars 2024, la marque italienne a importé sur le marché algérien 97.000 véhicules de tourisme et utilitaires.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS.  
Code fiscal : 0.002 1701.50020 69 DEP

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITES MINIMALES  
N° 163 /2024

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour la réalisation d'une école primaire type 2 à Hai El Mosstakbal Djelfa - Lot unique-

Le présent appel d'offres s'adresse aux entreprises, présentant les capacités professionnelles, et techniques suivantes :

Lot N°	Catégorie de la qualification demandée	Références techniques durant les 10 dernières années 2014-2023	Moyenne des trois meilleurs chiffres d'affaires des dix dernières années 2014-2023.
Lot unique	03 ou plus activité principale bâtiment	Attestation de bonne exécution ou attestation de réalisation avec réception définitive (équipement publics ou logts) dont le montant est supérieur ou égal à 50.000.000.00 Da	supérieur ou égal à 40.000.000.00 Da

Les entreprises intéressées peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de service des marches premier étage bureau 15 (Direction des équipements publics) cité berbih Djelfa.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, offre technique et offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « Offre technique » ou « Offre financière », selon le cas. Ces trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A Monsieur le Directeur des équipements publics Cité Berbih Djelfa 17000.

Appel d'offres N°...../2024

Objet de l'appel d'offres et la mention à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

A) Dossier de candidature contient :

- 1) La déclaration de la candidature (signée, datée, cacheté et remplie)
- 2) La déclaration de probité (signée, datée, cacheté et remplie)
- 3) Statuts pour les sociétés
- 4) Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- 5) Certificat de qualification demandée.
- 6) Chiffres d'affaires justifiés par Bilans financiers ou C20 des dernières années 2014-2023.
- 7) Moyens humains.
- 8) Moyens Matériels.
- 9) Références de l'entreprise durant la période 2014-2023.

B) Offre technique contient :

- 1) La déclaration à souscrire, signée, datée, cacheté et remplie
- 2) Mémoire technique.
- 3) Le présent CPS, signée, datée, cacheté et remplie, portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
- 4) Planning des travaux signée, datée, cacheté et remplie

C) Offre financière contient :

- 1) La lettre de soumission, signée, cacheté, datée et paraphée
- 2) Le Bordereau de prix unitaires (BPU), signée, cacheté, datée et paraphée
- 3) Le devis quantitatif et estimatif, signée, cacheté, datée et paraphée.

L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci après : Direction des Equipements Publics Cité Berbih Djelfa

La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours, La date de dépôt des offres est fixée au 15<sup>ème</sup> jour de 8 h à 13 h : 30 qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres techniques et financières se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des équipements publics

La durée de validité des offres est fixée à 105 jours, à compter de la date d'ouverture des plis.

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU  
DAÏRA D'AZAZGA  
COMMUNE D'AZAZGA

## AVIS D'ADJUDICATION

Le chargé de gestion des affaires de la commune d'Azazga lance un avis d'adjudication aux enchères publiques et aux plus offrant et au dernier enchérisseur, relatif à la perception en matière de taxe et des droits de place et de stationnement à percevoir pour le marché à véhicules "mercredi" situé à Azazga centre, pour une période de trois (03) ans ferme

## Mise a Prix Annuelle 1 188 200.00 DA

Toute personne désirant concevoir à l'adjudication devra produire les pièces nécessaires prévues au cahier des charges:

- Le présent cahier des charges cacheté et signé par le soumissionnaire,
- Demande d'admission timbrée et légalisée, mentionnant : nom, prénom, adresse et fonction,
- Deux (2) photos d'identités,
- Certificat de bonne moralité établi par le président de l'assemblée populaire et communal du lieu de résidence des participants
- Extrait de rôle apuré et original ne dépassant pas les trois (03) mois,
- Photocopie de la carte nationale d'identité ou du permis de conduire en cours de validité,
- Un extrait du casier judiciaire ne dépassant pas (03) trois mois,
- Un certificat de résidence,
- Un certificat de nationalité,
- Une photocopie du registre de commerce libellé à l'activité,
- Attestation de mise à jour C.A.S.N.O.S.
- Attestation de mise à jour C.N.A.S.
- Photocopie de la carte d'immatriculation fiscale,
- Une copie du statut pour les personnes morales.

N.B : les participants sont invités à assister à l'ouverture des plis au niveau du siège de la commune d'azazga à salle de réunion à 10 heures.

Les participants admis, seront invités à déposer leurs offres financières, dans un pli cacheté et participer à la criée

- ✓ Les dossiers seront examinés par la commission communale d'adjudication
- ✓ Retrait du cahier des charges auprès du secrétaire général contre le paiement d'une somme de 1 500, 00 DA.
- ✓ Les dossiers seront déposés auprès du bureau du secrétariat général de la commune dans un double pli dont le pli extérieur porte la mention « adjudication marché à véhicules » dans un délai de vingt (20) jours à partir de la date de l'apparition de l'annonce dans les journaux nationaux.

Si le jour coïncide un jour férié ou un jour de repos légal la durée est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'EXPRESS DU 30/06/2024

ANEP : N° 2416021301

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BISKRA  
DAIRA DE TOLGA  
COMMUNE DE TOLGA

N° FISCAL : 095607219105234

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES n° 07/2024

Le Président de l'assemblée populaire communale de la commune de tolga suite à l'article 39 de la loi 23/12 portant les règles générales des marchés publics,

Lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales n° 07/2024

Relatif à APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE DES CANTINES SCOLAIRES PENDANT UNE ANNEE ( 12 MOIS)

Les entreprises et les fournisseurs intéressés et qualifiés selon le cahier des charges, peuvent retirer le cahier des charges auprès de l'A.P.C bureau du marché contre le paiement de la somme de : 15.000.00 D.A.(quinze mille dinars algériens) Au près de trésorier intercommunale tolga .

Les offres technique, financière et le dossier de candidature doivent être déposés dans une enveloppe anonyme et ne devra porter que la mention : (à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres) - L'enveloppe contenant un dossier de candidature dans une enveloppe portant la mention ( dossier de candidature ), une offre financière dans une enveloppe portant la mention ( offre financière ) et une autre technique dans une enveloppe portant la mention suivante ( offre technique ) les offres doivent être déposées à l'APC de tolga Bureau de secrétaire générale accompagnée des documents demandés suivant la réglementation en vigueur de l'article 47 de loi n°12/23 du 08/05/2023 précisant les règles générales liées aux marchés public .

1-Dossier de candidature :

- Une déclaration de candidature signée, cachetée et datée.
- Une déclaration de probité signée, cachetée et datée.
- Les statuts pour les sociétés.
- Copie de registre de commerces (commerce de gros et Agent de légumes et fruits pour produits liés à l'alimentation humaine) portants les code des activités correspondants.
- numéro identification, fiscale. OU NIF
- Copie du Procuration ( pour les délégués des Enterprise )
- Liste de matériel avec pièces justificatives (carte grise avec attestation d'assurance valable le pendant les délais de préparation des offres .
- certificat de prestations de la caisse de sécurité sociale CASNOS
- Liste du personnel vise par la CNAS.
- Extrait de rôles valable pendant la période de préparation des offres.(effacé ou programmé).

2-L'offre technique

- La déclaration à souscrire signée, cachetée et datée.
- Cahier de charge dûment signé et cacheté avec mention ( lu et approuvée ) .
- Un memoir technique justificatif signée et cachetée et datée.

3-L'offre financière

- Une lettre de soumission signée et cachetée et datée.
- Devis quantitatif et estimatif .
- Bordereau des prix unitaires .

La date limite du retrait les cahiers des charges est fixée de 15 jours à partir de la date de la première apparition dans les journaux en arabe ou en français ou le BOMOP . les entreprises soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant 90 jours + 15 jours à partir de la Première apparition la date limite de dépôt des offres . L'ouverture des plis se fera le dernier jour et la dernière heure de la date limite de dépôt des offres à 10H00 en séance publique au siège de la commune de TOLGA . Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légale, la durée de préparation des offres et prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant

L'EXPRESS DU 30/06/2024

ANEP : N° 2416021331

L'EXPRESS DU 30/06/2024

ANEP : N° 2416021299

TÉBESSA

# Inauguration du nouveau pôle universitaire à Boulhaf Dir

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a présidé jeudi dernier, dans la commune de Boulhaf Dir, la cérémonie d'inauguration du nouveau pôle universitaire chahid Drid-Abdelmadjid. Baddari a affirmé que cette nouvelle structure universitaire «permettra aux étudiants de mener leurs cursus et recherches scientifiques dans de meilleures conditions, de sorte à former des chercheurs et étudiants innovants qui adhèrent à la vie scientifique et contribueront au processus de développement de cette wilaya frontalière, étroitement lié au secteur de l'enseignement supérieur». Il a ajouté que l'inauguration de cette structure dotée des commodités nécessaires s'inscrit dans le cadre du programme de travail du gouvernement 2021-2024 visant à consolider les capacités d'accueil des étudiants et leur offrir les services nécessaires. «L'université de Tébessa a réalisé ses objectifs opérationnels en rapport avec le programme du président de la République et son 41ème engagement visant à faire de l'université un cadre d'enseignement, de développement et d'innovation», a affirmé Baddari soulignant que «tous les objectifs ont été atteints avec succès dans le domaine de l'enseignement supérieur, de la recherche scien-

tifique, de l'entrepreneuriat et de l'innovation». Selon les explications données sur place par le directeur local des équipements publics, Brahim Baouta, en présence du wali, Saïd Khalil, ce nouveau pôle érigé sur une superficie de 45 hectares pour une enveloppe de plus de 4 milliards deDA offre 8.000 places pédagogiques réparties sur les deux facultés des lettres et des langues et des sciences humaines et sociales ainsi que l'Institut des activités sportives et physiques. Le pôle dispose de 16 amphithéâtres, 95 salles, une bibliothèque, un pavillon administratif, 200 bureaux pour enseignants et espaces pour clubs scientifiques, selon le même responsable. Lors de ses discussions avec des étudiants en marge de l'exposition tenue au nouveau pôle sur les start-up et les projets innovants, le ministre a appelé à diffuser la culture de l'entrepreneuriat dans les milieux estudiantins et à les soutenir dans leurs recherches scientifiques, les exhortant à concrétiser leurs projets, notamment ceux ayant obtenu des brevets d'invention et le label de projet innovant. Il a également exhorté les autorités locales à mettre en place un environnement favorable à l'accompagnement des étudiants lors des diverses phases de concrétisation de leurs projets.



MÉDÉA

## Plus de 230 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Mfatha

Au total, 235 foyers ventilés à travers la commune de Mfatha (daïra de Ksar-El-Boukhari), au sud de Médéa, ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel.

Un investissement d'un montant de l'ordre de 42 millions de DA a été injecté pour le raccordement de ces domiciles répartis entre les agglomérations urbaines secondaires de Rebaïa, Ouled Saken, Kerabia et Djelid, relevant de la

commune de Mfatha, à 84 km au sud du chef-lieu de la wilaya de Médéa, selon les explications fournies par le directeur de l'énergie, Tayeb Zaidi.

La commune a bénéficié également de deux autres projets, l'un portant raccordement en gaz naturel de près de 900 autres foyers de la commune, l'autre concerne le raccordement en électricité de plus de 80 habitations rurales en électricité. Le lancement des travaux de ces deux projets

s'est déroulé en présence du chef de l'exécutif local, Djahid Mous qui a instruit les responsables du secteur de l'énergie et les entreprises en charge de l'exécution des projets en question, de les livrer dans les délais impartis.

Ainsi, il est programmé le raccordement en gaz naturel de 897 foyers situés dans les agglomérations urbaines secondaires de Ouled Haoua, El-Hammam, et Ain-Aïcha, toujours dans la commune de Mfa-

tha. Crédité d'une enveloppe de 78 millions de DA, le projet devrait être livré à la fin du mois de septembre prochain, selon les instructions du chef de l'exécutif local, tandis qu'une subvention de 20 millions de DA a été débloquée pour le financement des travaux de raccordement en électricité de 82 habitations rurales ventilées à travers les villages de Ouled-Aïcha, Ouled Saken, et Mouaïssia, a indiqué le directeur de l'énergie.

AIN-DEFLA, RELIZANE, MOSTAGANEM ET BOUMERDÈS

## Dégel de plusieurs projets sportifs

Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Abderrahmane Hammad, a révélé la levée du gel sur plusieurs projets de réalisation et de réaménagement de structures sportives au niveau de nombreuses wilayas du pays. «Le gel a été levé sur plusieurs projets de réalisation de structures de proximité pour le développement des sports individuels et collectifs à Ain-Defla, Relizane, Mostaganem et Boumerdes qui ont été suspendus ces dernières années», a précisé le ministre en

réponse aux questions des députés lors d'une séance plénière à l'Assemblée nationale. Le ministre a cité le projet de réalisation d'un stade de 10.000 places au chef-lieu de wilaya, d'un stade de 5.000 places à la commune de Djendel, deux piscines semi-olympiques, une salle de sport spécialisée à Meliana, des salles omnisports dans les communes de Birbouche et de Tachta, outre une piscine olympique dans la commune de Ain-Defla, une salle aquatique dans la

commune d'Arib et un circuit d'athlétisme. Hammad a rappelé, dans ce sillage, le projet de réalisation et d'équipement de la salle omnisport de 500 places à la commune d'El Attaf dont les travaux avancent à plus de 50%, en sus du complexe omnisport à Khemis-Meliana. Le ministre a fait état de levée du gel sur trois (3) projets de réalisation des complexes sportifs de proximité dans les communes de Sirat, de Souafliya et d'Ain-Boudinar dont les travaux seront lancés au

deuxième semestre de l'année en cours, ajoutant qu'il y avait des projets proposés au titre de l'exercice prochain pour la réalisation des complexes sportifs de proximité et l'équipements des piscines au niveau de plusieurs communes. Concernant la wilaya de Relizane, Hamad a souligné que cette dernière avait bénéficié de projets de réhabilitation et de réaménagement du stade du Maghreb arabe à la commune de Oued-R'hiou conformément aux standards de la FAF et de la CAF

épargnant ainsi le club RCB Oued R'hiou de se déplacer et permettant au staff technique de bien préparer les matches. La wilaya de Boumerdes a bénéficié également de la levée du gel sur les projets des piscines de proximité au niveau des communes de Hammadi, Boudouaou, Khemis El Khechna, Chabet El Ameur, Thenia et Baghliya, a précisé le ministre, révélant l'inscription de plusieurs projets sportifs en faveur d'autres communes de la wilaya.

BÉJAÏA

## Distribution de près de 7 500 logements prochainement

La célébration de l'indépendance, le 5 juillet prochain, sera aussi un moment de joie pour beaucoup de familles de la wilaya de Béjaïa. En effet, le SG de la wilaya, Saïd Yahiaoui, a annoncé que plus de 7 500 logements, toutes formules confondues (LPL, LPA, AADL, FONAL et habitat rural), seront distribués le 5 juillet prochain. Ces logements sont pour une bonne part concentrés dans les nouveaux pôles urbains d'Ighzer Ouzarif et Sidi Boudraham, même si l'habitat rural compte plus de deux milliers d'unités.

ALGER

## Ouverture de 61 plages autorisées à la baignade

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a annoncé l'ouverture de 61 plages autorisées à la baignade à travers le territoire de la wilaya, avec la mobilisation de tous les équipements nécessaires pour assurer le succès de la saison estivale de cette année. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), qui comprenait un exposé sur les préparatifs de la saison estivale 2024 au niveau de la wilaya, Rabehi a souligné que dans le souci de concrétiser les orientations des hautes autorités du pays visant à encourager le tourisme local et à assurer le confort aux citoyens, des inspections des plages ont été menées, en

plus des travaux nécessaires réalisés parallèlement au lancement de vastes campagnes de nettoyage et d'élimination des points noirs, outre le soutien au système de collecte et de transport des déchets. «Les efforts consentis dans ce cadre ont permis d'ouvrir 61 plages autorisées à la baignade et de mobiliser 3.500 agents pour garantir la surveillance et la sécurité, tout en assurant l'éclairage, la propreté et le matériel de collecte et de transport des déchets, ainsi que des équipements spéciaux destinés aux personnes à besoins spécifiques pour permettre à cette catégorie d'accéder aux plages», a-t-il ajouté. Dans le but de lutter contre toutes formes d'exploitation non autori-

sée des plages, le wali a indiqué que l'Office des parcs, des sports et des loisirs d'Alger (OPLA) a été chargé de la location des équipements de plage au profit des estivants, tandis que la gestion directe de 15 parkings d'une capacité totale de plus de 5.000 véhicules a été confiée à l'Etablissement de gestion de la circulation et du transport urbain (EGCTU), en vue d'éviter les tarifs aléatoires. Aussi, les préparatifs en prévision de la saison estivale comprenaient, a poursuivi Rabehi, «la mise en place d'un programme global d'animation dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture et de l'art, à travers des activités au centre de la capitale, dans les grandes rues et les places publiques».

SALAH AMOKRANE, ARCHÉOLOGUE ET INSPECTEUR DU PATRIMOINE CULTUREL AU PARC CULTUREL DE L'AHAGGAR, À L'EXPRESS :

# «L'Ahaggar recèle des secrets insoupçonnés»

**S**alah Amokrane, archéologue et inspecteur du patrimoine culturel au Parc culturel de l'Ahaggar, est un spécialiste reconnu de la gestion des patrimoines naturels et culturels. Au cours de sa longue carrière, il a piloté d'importants projets de conservation et présidé la destinée de

plusieurs établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts, notamment le site du patrimoine mondial du Tassili n'Ajjer, entre 2007 et 2011. Dans cet entretien, il nous parle essentiellement de l'Ahaggar et de ses richesses archéologiques exceptionnelles...

Propos réalisé  
par Boualem Bouahmed.

**L'EXPRESS : L'AHAGGAR EST QUALIFIÉ DE MUSÉE À CIEL OUVERT. OUTRE SON IMPRESSIONNANT RELIEF QUI MET LES VISITEURS DANS UN ÉTAT D'ÉBAHISSEMENT. QU'EST-CE QUI LUI VAUT CE QUALIFICATIF DE MUSÉE À CIEL OUVERT ?**

**Salah Amokrane :** L'Ahaggar est l'un des hauts lieux de la mémoire et du patrimoine en Algérie. Il constitue, avec le Tassili n'Ajjer, le plus important bastion de l'archéologie saharienne d'âge préhistorique, ses richesses naturelles et culturelles lui ont valu son classement en parc national en 1987. Un parc qualifié de musée à ciel ouvert en raison de la diversité des sites archéologiques qu'il renferme. L'histoire de l'exploration de ce territoire exceptionnel remonte à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ou les travaux de prospection d'inventaire, et d'étude ont permis l'individualisation d'importantes zones archéologiques, à l'exemple de la Tefedest, l'Immidir et l'Atakor.

**CE SONT SURTOUT SES PEINTURES RUPESTRES REMONTANT AU NÉOLITHIQUE QUI FONT LA CÉLÉBRITÉ DE L'AHAGGAR ARCHÉOLOGIQUE. LES TRÉSORS ARCHÉOLOGIQUES DE L'AHAGGAR LES PLUS REPRÉSENTATIFS SONT-ILS TOUS DU NÉOLITHIQUE ?**

Les sites néolithiques de l'Ahaggar se distinguent par la présence d'ensembles rupestres et d'habitats disposés en couches ou à la surface du sol. Ces vestiges témoignent du développement remarquable qu'a connu cette période de l'histoire saharienne. La transition entre les anciennes périodes du paléolithique et le Néolithique est d'ailleurs qualifiée de «révolution» par les spécialistes, soulignant les profonds bouleversements sociaux et économiques induits par la sédentarisation et l'adoption de l'agriculture et de l'élevage. C'est une période cruciale de l'évolution de la culture humaine, marquée par une transition vers un mode de vie sédentaire et l'adoption de l'agriculture et de la poterie, survenue il y a environ 10.000 ans dans le monde entier. Dans l'Ahaggar, cette révolution se caractérise par la sédentarisation des populations, la domestication des animaux et des plantes et l'invention de la céramique. Le climat favorable de la région au début de l'holocène a joué un rôle déterminant dans l'émergence d'inventions technologiques variées et dans l'organisation sociale des communautés. Les prouesses de ces sociétés néolithiques sont immortalisées par les milliers de peintures et gravures qui ornent les sites rupestres de l'Ahaggar. Les périodes anciennes de l'Ahaggar demeurent largement méconnues et sous-représentées sur le plan archéologique. Cette situation s'explique, selon les spécialistes, par l'état actuel de la recherche et des connaissances, et non par une absence de sites archéologiques. En effet, des vestiges d'une grande valeur, appartenant aux faciès culturels du Paléolithique inférieur et datant de plus d'un million d'années, ont été mis au jour et documentés dans des sites remarquables tels que Tihodaine et In Eker, près d'Arak.



**ON DIT JUSTEMENT QUE L'ART RUPESTRE DE L'AHAGGAR EST UNIQUE AU MONDE. QU'EST-CE QU'IL A DE PARTICULIER ?**

L'art rupestre de l'Ahaggar occupe une place prépondérante au sein de l'aire de répartition l'art préhistorique du Sahara central. Il rivalise avec d'autres sites aux valeurs universelles exceptionnelles, tels que le Tassili n'Ajjer, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1982 pour ses remarquables peintures rupestres. Les recherches menées sur le territoire de l'Ahaggar ont permis aux archéologues d'identifier plusieurs zones d'art rupestre préhistorique. Parmi les plus remarquables, tant par la qualité que par la quantité de représentations peintes, on peut citer la Tefedest et la Tassili de l'Immidir. Dans ces deux zones archéologiques, les hommes préhistoriques nous ont légué des témoignages exceptionnels sur la vie sociale des populations néolithiques dans toute leur diversité. Ils nous ont documenté leurs vécus au quotidien dans les campements, leurs activités de chasse, ainsi que leurs croyances et rituels. Cette richesse d'informations confère à ces œuvres la qualité d'archives inestimables, permettant de retracer l'évolution de l'homme et de sa culture sur plus de dix millénaires.

**EN SUBSTANCE, QUE NOUS RÉVÈLENT TOUTES LES RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES SUR LE SAHARA ALGÉRIEN ?**

Les recherches archéologiques menées sur le territoire de l'Ahaggar, tant durant la période coloniale qu'après l'indépendance de l'Algérie, et par des équipes de chercheurs nationaux et étrangers, ont permis de mettre en lumière le rôle central de ce massif montagneux au cœur du Sahara central comme foyer de diffusion du Néolithique. Ces travaux ont révélé une richesse archéologique exceptionnelle, témoignant d'une occupation humaine dense et continue depuis le début de l'holocène.

**ACTUELLEMENT Y A-T-IL DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES DANS LA RÉGION ET SONT-ELLES TOUTES CONDUITES PAR DES ALGÉRIENS ?**

Avant de traiter la question des fouilles archéologiques dans le parc culturel de l'Ahaggar, il me semble important de souligner les enjeux inhérents à la protection

et à la conservation des patrimoines. Ces missions régaliennes incombent à l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar (ONPCA) qui, depuis sa création en 1987, a œuvré pour la protection de sites culturels et naturels d'une grande importance. Ses actions s'inscrivent dans le cadre d'interventions techniques spécifiques, notamment celles menées au titre de plusieurs programmes de coopération internationale.

Ces dernières années, le parc a connu un regain d'activités scientifiques d'envergure. Des fouilles archéologiques majeures sont menées dans diverses zones du parc, explorant différentes périodes de l'évolution des cultures préhistoriques. Ces recherches s'inscrivent dans le cadre de programmes nationaux issus de conventions spécifiques établies entre la direction de l'office du parc et plusieurs universités et centres de recherche algériens. Je tiens à rendre un vibrant hommage à la mémoire de feu Abdelkader Heddouche, chercheur émérite au CNRPAH et ancien directeur du parc. Pionnier de l'archéologie funéraire de l'Ahaggar, il avait initié un chantier de recherche d'une envergure exceptionnelle, dont les travaux se poursuivent aujourd'hui.

**VU LES MULTIPLES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES MAJEURES MENÉES DANS DIVERSES ZONES DU PARC, PEUT-ON DIRE QUE L'AHAGGAR A LIVRÉ TOUS SES SECRETS, OU D'AUTRES TRÉSORS SONT-ILS ENCORE À DÉCOUVRIR ?**

L'ampleur de la recherche archéologique actuelle ne correspond pas à l'étendue et à la richesse des sites du parc culturel de l'Ahaggar.

Le développement des nouveaux départements d'archéologie, notamment dans les wilayas du Sud, et les activités de l'agence thématique de la recherche scientifique et technologique offrent une opportunité unique de renforcer considérablement la recherche et les découvertes archéologiques dans cette région. Ces efforts conjugués permettront de faire un saut qualitatif dans l'étude et la découverte des cultures préhistoriques du sud de l'Algérie. L'objectif principal est de renforcer le cadre chrono-culturel de l'évolution de ces cultures et de contribuer à une meilleure compréhension de leur histoire et de leur patrimoine.

**SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX, ON PARLE D'UN REGAIN DU TOURISME SAHARIEN CES DERNIERS TEMPS. CECI N'A PAS MANQUÉ, INSISTE-T-ON, DE CAUSER LA POLLUTION ET LE SACCAGE DE CERTAINS SITES. QU'Y A-T-IL DE VRAI DANS TOUTES CES INFORMATIONS ? ET QUE FAIRE POUR BOOSTER LE TOURISME DANS LA RÉGION ?**

Je ne partage nullement cet avis en tant qu'observateur direct de l'activité touristique au parc culturel de l'Ahaggar. L'activité touristique a souffert ces dernières années et a même été réduite à sa plus simple expression, surtout à la suite de l'émergence de la pandémie de la Covid-19 durant l'année 2020. Cela a drastiquement impacté et réduit le flux touristique dans la région. Ce n'est qu'à partir de l'année dernière que nous observons un regain d'activité, surtout avec la présence de plus en plus marquée de touristes nationaux, notamment des jeunes amateurs de la nature et de la découverte des grands espaces. Globalement, le flux actuel est maîtrisable et ses impacts sont insignifiants, à l'exception de quelques comportements d'incivilité tels que l'abandon de déchets sur certains sites de la boucle de l'Atakor, comme la zone humide d'Afilal. Je tire, par contre, la sonnette d'alarme concernant la dégradation de la biodiversité du parc, qui touche les espèces endémiques de la région telles que les grands mammifères, gazelles et mouflons. Un braconnage pratiqué par les nationaux sous plusieurs formes, que la direction du parc peine à mettre un terme en raison du danger qu'encourent les agents du parc, démunis de prérogatives de police judiciaire et de moyens de dissuasion. Une situation qui a conduit les autorités locales à mettre en place un cadre de coordination et d'intervention impliquant plusieurs secteurs pour endiguer et éliminer ces pratiques illicites. Pour ce qui est de booster le tourisme, j'estime que le gros du travail pour redorer le blason touristique de la région concerne plutôt l'embellissement de la ville de Tamanrasset, et en améliorant, également, la qualité des services offerts par les différentes structures d'accueil du public (hôtels, restaurants... etc.)

**VOUS EXERCEZ DANS LE PARC DE L'AHAGGAR DEPUIS DE LONGUES ANNÉES. UNE BELLE AVENTURE, N'EST-CE PAS ?**

J'ai le privilège d'œuvrer au sein du parc culturel de l'Ahaggar depuis 1996. Au fil de ces années, j'ai eu l'immense chance d'apprécier la richesse et la valeur inestimable du patrimoine archéologique de cette région exceptionnelle. Ce trésor inestimable, hérité de nos ancêtres, nous interpelle aujourd'hui, nous appelant à une mobilisation sans faille pour sa préservation, sa valorisation et son intégration dans un développement durable de la région.

**UN DERNIER MOT PEUT-ÊTRE...**

Oui... L'Ahaggar recèle, j'en suis certain, des secrets insoupçonnés qui enrichiront les repères culturels et identitaires de l'Algérie. En renforçant les institutions dédiées à la recherche et à la conservation, nous dévoilerons au monde entier, dans un avenir proche, d'autres trésors qui s'inscriront au patrimoine de l'humanité.

B.B.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

# Pezeshkian et Jalili qualifiés pour le second tour

**Mohsen Eslami, le porte-parole du service des élections au ministère de l'Intérieur, a annoncé, hier, le nom des deux candidats en lice pour le second tour des présidentielles...**

La présidentielle en Iran se décidera le 5 juillet entre les candidats réformateur Massoud Pezeshkian et ultraconservateur Saïd Jalili, arrivés en tête d'un premier tour où la participation a été la plus faible depuis les débuts de la République islamique en 1979. Sur les 24,54 millions de bulletins dépouillés, le député Massoud Pezeshkian a recueilli 10,41 millions de suffrages, soit 42%. Il devance Saïd Jalili, ancien négociateur du dossier nucléaire, qui en a obtenu 9,47 millions (38%). Loin derrière, le quatrième candidat, Mostafa Pourmohammadi, le seul religieux en lice, a obtenu 206.397 suffrages. Sur 14 élections présidentielles organisées depuis 1979, une seule s'était jusqu'à présent décidée au second tour, en 2005. Pezeshkian et Jalili ont nettement devancé le président conservateur du Parlement, Mohamad Baquer Ghalibaf, crédité de 3,38 millions de voix. «Aucun des candidats n'a pu obtenir la majorité absolue des

voix» au premier tour et, par conséquent, le premier et le deuxième candidat seront départagés par un second tour, a déclaré devant la presse Mohsen Eslami, le porte-parole du service des élections au ministère. Quelque 61 millions d'électeurs avaient été appelés à voter vendredi pour cette présidentielle organisée dans la hâte après la mort du président conservateur Ebrahim Raïssi dans un accident d'hélicoptère le 19 mai. Mais seuls 24,54 millions (40%) se sont déplacés malgré l'appel lancé vendredi par la plus haute autorité de la République islamique, l'ayatollah Ali Khamenei, à prendre le vote au sérieux et à y participer. Des opposants, notamment ceux de la diaspora, avaient appelé au boycott du scrutin. Une forte participation était souhaitée par les autorités alors que la présidentielle de 2021, pour laquelle aucun candidat réformateur ou modéré n'avait été autorisé à concourir, avait été marquée par une abstention record de 51%.

## Des candidats très différents

Le second tour sera suivi avec attention à l'étranger alors que l'Iran, poids-lourd du Moyen-Orient, est au cœur de plusieurs

crises géopolitiques, de la guerre à Gaza au dossier nucléaire, dans lesquelles il s'oppose aux pays occidentaux. Il oppose deux personnalités aux profils et aux programmes très différents qui pèseront sur l'orientation du pays même si le président a des pouvoirs restreints. Il est char-



gé d'appliquer, à la tête du gouvernement, les grandes lignes politiques fixées par le guide suprême, qui est le chef de l'Etat. Agé de 69 ans et chirurgien de profession, Massoud Pezeshkian est député de Tabriz, la grande ville du nord-ouest de l'Iran, et a une expérience gouvernementale limitée, qui se résume à un poste de ministre de la Santé de 2001 à 2005 dans le gouvernement réformateur de Mohammad Khata-

mi. Il s'est fait connaître pour son franc-parler, n'ayant pas hésité à critiquer le pouvoir lors du mouvement de protestation provoqué par la mort en détention de Mahsa Amini en septembre 2022. Il prône en outre un réchauffement des relations entre l'Iran et les pays occidentaux, Etats-Unis en tête, afin de lever les sanctions qui affectent durement l'économie. A contrario, Saïd Jalili, 58 ans, est partisan d'une politique inflexible face à l'Occident. Il l'a démontré durant les six années où il a mené les négociations sur le nucléaire iranien, entre 2007 et 2013. Tout au long de sa carrière, Saïd Jalili a accédé à des postes clés au sein de la République islamique en ayant la confiance du guide suprême, l'ayatollah Khamenei. Il est actuellement l'un de ses deux représentants au Conseil suprême de sécurité nationale, la plus haute instance sécuritaire du pays. Sans publier les premiers résultats, la presse prenait position samedi matin selon son attachement politique. «Vive l'espoir», titrait le journal réformiste Sazandegi en publiant une photo de Massoud Pezeshkian, tandis que le quotidien gouvernemental Iran appelait à «voter pour l'autorité de l'Iran».

LÉGISLATIVES EN FRANCE

## Le RN conforte son avance, la majorité recule

Dans un sondage OpinionWay publié le 28 juin, dernier, le Rassemblement national (RN) gagne deux points dans les intentions de vote aux élections législatives qui se tiennent aujourd'hui, devançant nettement le Nouveau Front populaire ainsi que la majorité présidentielle qui, elle, recule de deux points. À 48 heures du premier tour des législatives anticipées, le RN attaque ce scrutin en position de force. Selon le dernier baromètre LegiTrack d'OpinionWay-Vae Solis pour Les Échos et Radio classique, le RN est donné premier dans les urnes en rassemblant 38% des intentions de vote. Le parti emmené par Jordan Bardella enre-

gistre même une hausse de deux points par rapport au 21 juin. En marge d'un RN très largement dominant, les intentions de vote pour un candidat «divers droite» ou Reconquête s'effondrent, à respectivement 2 et 1%. Même phénomène à gauche, où le Nouveau Front populaire domine avec 28% des intentions de vote, en stagnation depuis la dernière enquête.

Autour de l'alliance de gauche, les sondés ne sont que 1% à déclarer vouloir accorder leur vote à un candidat de l'extrême gauche, écologiste ou divers gauche. Au milieu, Ensemble pour la République et ses alliés sont donnés à

20%, en recul de deux points sur une semaine. Les Républicains sont, quant à eux, donnés à 6% des intentions de vote. Vers une participation historique ? Une tendance générale qui ressort également d'un sondage Elabe pour BFMTV et La Tribune Dimanche.

Dans celui-ci, le RN est donné à 36%, devant le Nouveau Front populaire à 27,5%, à la différence près que ce dernier progresse de 0,5 point sur une semaine et que les LR sont donnés à 9%. Du côté du camp présidentiel, le score de ce sondage est le même avec 20% d'intentions de vote. Toujours selon cette enquête d'Elabe, le Rassemblement

national obtiendrait une majorité relative voire absolue à la chambre basse du Parlement français, avec un nombre de sièges compris entre 260 et 295. Le Nouveau Front populaire en obtiendrait entre 155 à 175. Le camp présidentiel obtiendrait, quant à lui, entre 85 et 105 sièges soit un très net recul par rapport aux 245 sièges qu'il comptait dans l'hémicycle du Palais Bourbon avant la dissolution annoncée par Macron. Enfin, toujours selon OpinionWay, la participation le 30 juin pourrait atteindre 65%, soit nettement plus que les 47,5% observés lors du premier tour des législatives en 2022.

GUERRE EN UKRAINE

## Cinq morts, dont deux enfants, dans une attaque de drone à Kursk

Cinq (5) personnes ont été tuées, dont deux jeunes enfants, a annoncé, hier, le gouverneur de la région de Kursk, Alexeï Smirnov. «Cette nuit, un drone ukrainien a attaqué un immeuble résidentiel dans le village de Gorodichtche, dans le district de Rylsk. Malheureusement, cinq personnes sont décédées [...] dont 2 jeunes enfants», a-t-il déclaré dans un message posté sur Telegram. «Deux autres membres de la famille ont été transportés dans un état grave à l'hôpital régional de Rylsk», a ajouté le responsable régional. Le village de Gorodichtche jouxte la frontière ukrainienne. Le ministère russe de la Défense a déclaré sur Telegram avoir intercepté six drones ukrainiens au-dessus des régions de Tver, Briansk, Belgorod et de la Crimée. Une nuit relativement calme pour la défense antiaérienne russe en comparaison de certaines nuits où les forces ukrainiennes peuvent lancer une centaine de drones. Depuis le déclenchement du conflit entre Moscou et Kiev en février 2022, les forces ukrainiennes prennent quasi quotidiennement pour cibles les régions frontalières de Kursk, Belgorod et Briansk, tant à l'aide de drones que d'artillerie et de missiles. Le Kremlin a dénoncé à maintes reprises les

frappes ukrainiennes contre des cibles civiles dans ces régions, et la nécessité de créer une «zone tampon» afin de les protéger de telles attaques. La Défense russe a annoncé avoir pris le contrôle de Razdolovka, un village de la République populaire de Donetsk situé à une vingtai-

ne de kilomètres au nord-est de Bakhmout. Dans un rapport d'activités hebdomadaire, le ministère russe de la Défense a annoncé ce 28 juin la prise de Razdolovka, une localité de la République populaire de Donetsk (RPD) située à environ 20 kilomètres au nord-est de

Bakhmout. «Les unités du Groupe des forces du Sud ont activement libéré le village de Razdolovka dans la République populaire de Donetsk et ont occupé des positions plus avantageuses», stipule le rapport publié sur la chaîne Telegram du ministère.

SYRIE

## Daesh a tué plus de 4 000 personnes depuis la fin du califat en 2019

L'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH) a publié hier, un bilan des victimes syriennes de Daesh depuis la destruction du dernier bastion de ce groupe terroriste en 2019. Les terroristes de Daesh ont tué près de 4.100 personnes en Syrie depuis qu'ils ont perdu leur dernier bastion dans le pays en 2019, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH). Daesh a pris le contrôle de pans entiers de la Syrie et de l'Irak en 2014, proclamant son califat et imposant un règne de terreur avant d'être défait en 2019 par une coalition internationale dirigée par les États-Unis et les forces kurdes. Depuis la

défaite territoriale du groupe, des terroristes se sont repliés sur le vaste désert syrien et continuent de mener des attaques meurtrières, visant principalement l'armée et les forces dominées par les Kurdes.

Les combattants de Daesh «ont tué environ 4.100 personnes dans plus de 2.550 opérations» dans des zones contrôlées par le régime ou par l'administration semi-autonome kurde depuis 2019, a indiqué l'Observatoire. La plupart des victimes sont des soldats, membres de forces loyalistes et combattants des forces dominées par les Kurdes, mais le bilan inclut également 627 civils, selon

l'OSDH, basé au Royaume Uni mais compte un vaste réseau de sources à travers la Syrie. Plus de la moitié des 4.085 victimes ont été tuées dans le vaste désert de la Badia en Syrie, qui s'étend des abords de Damas à la frontière irakienne. Au total, 2.744 personnes ont été tuées par (Daesh) depuis son effondrement formel en 2019, dans diverses zones du désert syrien, note l'Observatoire qui précise que parmi elles figurent plus de 2.500 soldats et membres de forces loyalistes. Daesh a subi de lourdes pertes, avec plus de 2.000 terroristes tués, y compris des responsables de premier plan, selon l'OSDH.

LIGUE 1 MOBILIS

# Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 fixé au 14 septembre

La fin de saison est prévue le 31 mai 2025. La trêve sera observée du 19 janvier au 1<sup>er</sup> février 2025. La Supercoupe se jouera le vendredi 17 janvier ou le samedi 18 janvier...

Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 du championnat de Ligue 1 Mobilis de football sera donné le samedi 14 septembre prochain, avec le déroulement de la première journée, selon le calendrier de la saison prochaine, dévoilé jeudi par la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. La 2<sup>e</sup> journée de la compétition se jouera une semaine plus tard, soit le samedi 21 septembre, selon la même source. La 15<sup>e</sup> et dernière journée de la phase aller est fixée, quant à elle, aux vendredis 27 et samedi 28 décembre. Le championnat observera une trêve hivernale du 19 janvier au 1<sup>er</sup> février. La 30<sup>e</sup> et dernière journée est programmée le samedi 31 mai 2025. Concernant la Coupe d'Algérie, les 32<sup>es</sup> de finale de l'épreuve populaire, qui verront l'entrée en lice des clubs de l'élite, sont programmés les vendredis 20 et samedi 21 décembre. Enfin, la Supercoupe d'Algérie 2023-2024 se jouera le vendredi 17 janvier ou le samedi 18 janvier 2025. Pour rappel, le titre de champion de la saison 2023-2024 est revenu au MC Alger, sacré pour la 8<sup>e</sup> fois de son histoire. Le Doyen vise désormais le doublé, puisqu'il animera la finale de la 57<sup>e</sup> édition face au CR Belouizdad, le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-Juillet



1962 (17h00). Le Bureau fédéral souhaite plein succès aux finalistes de cette importante compétition nationale et lance un appel aux supporters pour que cet événement sportif soit l'occasion d'honorer la mémoire des anciennes gloires des deux équipes qui ont porté haut les valeurs du sport et du fair-play, conclut la FAF. Pour rappel, les deux clubs comptent 8 coupes chacun, en compagnie de l'USM Alger et de l'ES Sétif.

## LE COUP D'ENVOI DE LA FINALE ENTRE LE MCA ET LE CRB DU MATCH DÉCALÉ À 17H00

Le coup d'envoi de finale de la Coupe d'Algérie de football 2024, opposant le MC Alger au le CR Belouizdad, a été décalé d'une heure, soit à 17h00, le vendredi 5 juillet au stade olympique du 5-Juillet 1962, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF), jeudi dans un com-

munié publié sur son site officiel. Selon la même source, l'ouverture des portes du stade 5-Juillet 1962, pour le grand public, fixée initialement à 10h00, a été également décalée à 11h00. Par ailleurs, la vente des billets pour cette finale se fera le 2 juillet au niveau des guichets du stade 5-Juillet 1962 pour les supporters du MCA, et au niveau des guichets du stade 20-août 1955 de Belouizdad pour les supporters du CRB, ajoute le communiqué. Pour rappel, 40.000 billets ont été réservés pour la finale de la Coupe d'Algérie. 20.000 tickets seront réservés pour chaque finaliste. Le prix du ticket est fixé à 500 DA, avait annoncé mercredi la FAF. Concernant l'emplacement des supporters, après tirage au sort effectué le 25 juin dernier, en présence des présidents des deux clubs, les tribunes du virage Nord seront réservées aux supporters du CRB, tandis que

celles de virage Sud seront réservées aux supporters du MCA. Le trophée sera exposé le dimanche 30 juin au siège de l'entreprise Mobilis, partenaire officiel de la compétition, avant d'être présenté le lendemain (le lundi 1<sup>er</sup> juillet) au centre culturel Lakhdar Rebbah à la Place du 11 décembre 1960 dans la commune Mohamed Belouizdad pour les supporters du CRB. Pour les supporters du MCA, le trophée sera présenté à la Place des Martyrs le 2 juillet (sous réserve de confirmation). Enfin sur le plan médiatique, l'entraîneur en chef de chaque club finaliste animera une conférence de presse le mercredi 3 juillet. Le même jour, une zone mixte sera organisée avec la presse par chaque club finaliste. La finale, se jouera en présence de l'assistance vidéo à l'arbitrage (VAR), a annoncé la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. Une circulaire explicative a été adressée aux clubs finalistes pour leur permettre de bien préparer leur participation à ce rendez-vous. Une réunion technique regroupant l'ensemble des parties prenantes a été organisée au siège de la FAF mercredi. La finale se jouera en présence de la VAR, précise la même source. Le président de la Commission de la Coupe d'Algérie Lahcene Tombouctou, a présenté un exposé sur les préparatifs de la finale de Dame Coupe, lors de la réunion du Bureau fédéral de la FAF, élargie aux ligues nationales, tenue mercredi sous la présidence du patron de la FAF, Walid Sadi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa.

## LA FAF DÉCIDE DE RELANCER L'ÉQUIPE NATIONALE A' Madjid Bougherra approché ?

La Fédération algérienne de football (FAF), a annoncé, dans un communiqué publié sur son site officiel, sa décision de relancer l'équipe nationale A, composée de joueurs locaux, en perspective des échéances internationales. «Le Bureau fédéral a pris la décision de relancer l'équipe nationale A' en perspective des

échéances internationales», a indiqué l'instance fédérale. La décision a été prise au cours de la réunion ordinaire du Bureau fédéral, élargie aux ligues nationales, tenue sous la présidence du patron la FAF, Walid Sadi, au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa. La dernière échéance de l'équipe nationale

A', composée de joueurs locaux, remonte au Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reporté à 2023), disputé en Algérie du 13 janvier au 4 février 2023. Les Verts locaux avaient atteint la finale, perdue face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5), au stade Nelson-Mandela de Baraki.

A l'issue de cette compétition, l'ancien sélectionneur des A' Madjid Bougherra, a quitté son poste pour rejoindre le club qatari d'Al-Markhiya SC, avec lequel il a échoué à le mener vers le maintien parmi l'élite. Il a été remercié à l'issue de la saison 2023-2024.

ATHLÉTISME (U18)

## Nouveau record national du 800m pour Nesrine Abed

La jeune demi-fondiste algérienne Nesrine Abed a établi un nouveau record national du 800 mètres chez les moins de 18 ans (filles), avec un chrono de 2:05.75, réalisé jeudi dernier, lors de la première journée du championnat national Open d'athlétisme, qui se poursuit jusqu'au 30 juin courant, au SATO du stade du 5-Juillet (Alger). La sociétaire du club JSO Ouled Ben Abdelkader (Chlef) avait devancé Lina Maria Guedal (2:11.65) et Meriem Harek (2:15.79). Ce record est le deuxième pour la jeune Abed, en seulement une semaine, puisqu'elle avait réalisé un premier record de la même épreuve, avec un chrono de 2:06.20. Plusieurs records nationaux ont été battus lors des championnats régionaux 2024 des jeunes catégories, disputés dernièrement à Oran et Béjaïa, au grand bonheur de la Fédération algérienne de la discipline (FAA), qui voit en ces bonnes performances les prémices d'un avenir radieux pour l'athlétisme national. En effet, outre les records de Nesrine Abed, il y a eu celui de la jeune Malek au saut à la perche des U14, avec

une nouvelle barre à 2 mètres et 85 centimètres, alors que le phénomène Hala Mefti Khadidja, a frappé dans plusieurs spécialités chez des moins de 16 ans, à commencer par le triple saut, où elle a établi un nouveau record national, avec un bond à 12,21 mètres. La jeune sportive de la JSM Ben Aknoun a réussi plusieurs autres bonnes performances

cette année, notamment, sur le 80 mètres/haies, qu'elle domine actuellement sur le plan national, avec un chrono de 12.36, sans oublier le saut en longueur et le saut en hauteur, qu'elle domine également en 5,48 mètres et 1,63 mètre. Un bon rendement qui en fait l'une des étoiles montantes de l'athlétisme algérien, au point que la FAA

mise énormément sur elle, notamment, en prévision des prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse (JMJ-2026), qui auront lieu au Sénégal. Chez les garçons, il n'y a eu qu'un seul nouveau record national dernièrement et il a été établi par le jeune Gacemi Zahreddine au 110 mètre/haies des moins de 18 ans, avec un chrono de 13:42".

## SUPER DIVISION-FINALE (ALLER) : WOB-TRAD (83-59) Les Boufarikois prennent option

Le WO Boufarik a remporté la manche aller de la finale du Championnat national de basketball, Super Division, grâce à sa nette victoire enregistrée face à son rival, le TRA Draria, sur le score de 83 à 59, vendredi dernier, à la salle Moussa Chiraf de Boufarik (Blida). Il n'y avait pas photo lors de la première partie de cette finale inédite. Bien déterminés à aller chercher un 10<sup>e</sup> titre de champion, les Boufarikois ont fait le job chez eux en dominant le match de la tête et des épaules. En effet, les capés de Sofiane Boulahia ont fait cavalier seul, et ce, depuis le premier quart-temps (17-8). Par la suite, les camarades du capitaine, Abdelhalim Kaouane ont maintenu la cadence tout au long des trois derniers quart-temps (31-24, 55-40, 83-59). «Il fallait fermer les espaces et arrêter les tirs

à trois points du TRAD qui sont vraiment mortels. Toutefois, il ne faut pas crier victoire avant l'heure, car il reste la seconde manche. Maintenant, il faut rester concentré et se pencher sur la récupération des joueurs, pour avoir des forces mardi, surtout que rien n'est encore fait et tout peut changer à n'importe quel moment», a indiqué Boulahia à la chaîne III. Ainsi, la logique a été parfaitement respectée lors de cette manche aller. Pour sa part, le TRAD, présent à ce stade de la compétition pour la première fois de son histoire, tentera de déjouer les pronostics lors de la seconde manche, prévue mardi (17h00) à la salle de Staouéli afin de remettre les pendules à l'heure et arracher la belle qui aura lieu, le cas échéant, le samedi 6 juillet à Rouiba.

EURO 2024

# La déception de la phase de poules

**Parmi les explications à cette déception dans le jeu, le peu de temps consacré à la préparation des équipes nationales à l'Euro et l'arrivée en sélection de joueurs saturés, exténués par les efforts fournis tout au long d'une saison dans leurs championnats respectifs.**

Les folles victoires de la Géorgie et de la Turquie, mercredi soir, ont mis un terme à une phase de groupes parfois plaisante par ses scénarios mais souvent décevante par le jeu. Sans surprise, l'Euro 2024 souffre d'un football de sélections appauvri par l'augmentation des matches et la réduction du temps accordé pour les préparer. Et le format à 24 équipes est toujours un nivellement par le bas. Il y avait eu ce match d'ouverture plaisant et spectaculaire.

Il y avait eu, aussi, dans les jours qui ont suivi, une ribambelle de buts franchement réjouissants, à tel point que l'on aurait pu, dès la première semaine, établir un joli Top 10 des plus belles réalisations de cette compétition. Bref, il y avait de l'enthousiasme, et l'envie de croire que le football de sélections pourrait résister à tout, éternelle-

ment. Maintenant que la phase de groupes est (enfin) derrière nous, il reste ce petit goût amer. Et, de nouveau, une pointe d'inquiétude. D'un point de vue strictement footballistique, cet Euro 2024 est, pour le moment, d'une pauvreté affligeante mais certainement pas surprenante. Là, sous nos yeux, s'écrit le résultat de différentes tendances plus ou moins choisies, plus ou moins anticipées, mais presque toujours guidées par de mauvaises raisons.

Le premier constat est aussi le plus évident : les joueurs sont exténués. Ce sont eux-mêmes qui le disent - Antoine Griezmann a évoqué le sujet en conférence de presse - et ce sont, principalement, les grandes nations du foot qui en souffrent. Parce que leurs effectifs sont essentiellement constitués d'éléments évoluant dans les plus grands championnats,



et dans les clubs disputant les plus grandes compétitions jusqu'au bout, l'Euro est, pour eux, un supplément indigeste. Il ne devrait pas n'être que ça, mais c'est ainsi que l'ont décidé les hautes instances du football. Avec des calendriers totalement surchargés, les préparations d'avant-compétition n'en sont plus vraiment. Les Bleus, par exemple, n'ont eu qu'une dizaine de jours pour appréhender le rendez-vous et trois ont été pleinement consacrés à une

préparation physique musclée pour tenter de remédier à l'irrémédiable problème. Tant mieux pour les outsiders ou les petits poucets, diront certains, sans voir qu'il s'agit là d'un nivellement par le bas. Rappelons, d'ailleurs, que la présence de certaines de ces équipes n'est due qu'à un élargissement de l'Euro, passé de 16 à 24 participants depuis l'édition 2016 dans l'unique but de générer plus de matches, donc plus de recettes publicitaires et de dif-

fusion pour l'UEFA. Ces nations n'y sont pour rien et il n'est certainement pas question de leur reprocher leur présence. Ni même les armes avec lesquelles elles luttent schématiquement, des blocs bas fermés à double ou triple tour en attendant des failles pour procéder en contre. Tout en sachant qu'avec le format actuel, trois matches nuls en phase de groupes peuvent suffire pour rallier les huitièmes. Conséquence directe : les favoris tirent plus mal. À ce petit jeu, ce sont l'Autriche, la Suisse, la Tchèque, la Roumanie et la Croatie qui forment le top 5, avec des taux proches ou supérieurs à 40 voire 50%. Pas une coïncidence. À cela s'ajoute une tendance qui, elle, n'est pas vraiment à imputer aux instances, mais plutôt à l'idéalisation d'une seule manière de jouer. Un peu partout en Europe, le Guardiolaisme a fait éclore une obsession de la possession, sans que cet ingrédient ne soit malheureusement accompagné de tous ceux qui ont aussi fait les succès de l'entraîneur espagnol enseigne.

## COPA AMERICA

### L'Uruguay écrase la Bolivie, les Etats-Unis surpris par le Panama

L'Uruguay a facilement battu la Bolivie (5-0) jeudi soir à l'occasion de la deuxième journée de la phase de poules de la Copa America. Les coéquipiers de Darwin Nunez, buteur lors de ce match, ont fait un grand pas vers la qualification. De leur côté, les Etats-Unis, rapidement privés de Timothy Weah, expulsé, ont été surpris par le Panama (1-2). L'Uruguay a passé une soirée tranquille, jeudi, face à la Bolivie (5-0), lors de la 2ème journée de la phase de groupes de la Copa America, à East Rutherford (New Jersey), et s'est rapproché des quarts de finale. Il n'a fallu que 8 minutes à la Celeste pour prendre l'avantage, sur une tête du jeune milieu Facundo Pellistri, prêté par Manchester United à Malaga, la saison dernière. Très actif, l'attaquant de Liverpool, Darwin Nunez, a doublé la mise dès la 21e minu-

te grâce à une ouverture inspirée de Maximiliano Araujo. La Bolivie était sous l'eau et n'allait plus refaire surface, ne cadrant qu'un seul tir sur le match, contre neuf pour l'Uruguay.

En fin de rencontre, c'était au tour d'Araujo de trouver les filets (77e), puis de Federico Valverde (81e), sur un ne-deux d'école avec Pellistri, et enfin de Rodrigo Bentancur (89e), qui reprenait de la tête un coup franc de Giorgian de Arrascaeta. L'Uruguay a infligé à la Bolivie sa 14e défaite de rang en Copa America. La Verde n'a plus gagné un match dans cette compétition depuis 27 ans et sa demi-finale face au Mexique, chez elle. Elle est déjà éliminée de cette édition, à la différence du Panama, qu'elle affrontera, lundi, lors de la troisième et dernière journée du groupe C. L'Uruguay, lui, est

assuré de se qualifier avec un nul ou une victoire contre les Etats-Unis, lundi, et pourrait même passer avec une défaite, selon le résultat du match entre le Panama et la Bolivie. Bien qu'ayant ouvert le score, les Etats-Unis se sont inclinés, jeudi, dernier à Atlanta, face au Panama (2-1), lors de la 2e journée de phase de groupes de la Copa America, mis en difficulté par l'expulsion de l'attaquant Tim Weah. L'hôte de cette 48e édition de la compétition continentale avait démarré en trombe avec, après moins de cinq minutes de jeu, un but du milieu de la Juventus Weston McKennie, qui a finalement été refusé pour hors-jeu. Mais un peu après le premier quart d'heure de jeu, Tim Weah a reçu un carton rouge pour un coup porté au défenseur panaméen Roderick Miller et les Etats-Unis

se sont retrouvés à dix. Cela ne les a pas empêchés d'ouvrir le score d'une frappe enroulée de Folarin Balogun à l'entrée de la surface (22e minute). L'attaquant de l'AS Monaco a inscrit là son second but en deux matches, après la rencontre d'ouverture contre la Bolivie. Mais le Panama, 41e équipe au classement FIFA alors que les Etats-Unis sont 11e, s'est immédiatement repris et a égalisé par César Blackman (26e minute), à la suite d'une hésitation défensive des Américains. La marée rouge, l'un des surnoms de la sélection panaméenne, a exercé alors une pression constante sur la défense des Etats-Unis, qui s'est démultipliée, avant de craquer, à la 83e minute. Sur un service d'Abdiel Ayarza, José Fajardo a offert un avantage décisif à son pays.

## PIÈCE MAÎTRESSE DE L'ÉQUIPE D'ARGENTINE

### Lionel Messi touché aux ischio-jambiers

Le capitaine argentin, Lionel Messi, a dû être soigné pour une gêne à la cuisse droite lors de la victoire face au Chili (1-0) à la Copa America, dans la nuit de mardi à mercredi. La deuxième victoire en deux matches de l'Argentine dans cette Copa America, assortie d'une qualification en quarts de finale, a été quelque peu entachée. Dans la première mi-temps du succès contre le Chili (1-0) dans la nuit de mardi à mercredi, Lionel Messi a sollicité une aide médicale après un coup reçu face au Toulousain Gabriel Suazo. Un membre du staff argentin lui a soigné la partie supérieure de sa jambe droite. En fin de match, le capitaine de 37 ans a révélé qu'il avait ressenti une gêne au

niveau de l'ischio-jambier droit au début du match. Avant d'ajouter : «C'était tendu. Ce n'était pas aussi lâche que ça aurait dû l'être. Mais j'ai pu terminer le match. Le joueur de l'Inter Miami, qui a raté six matches avec son club cette saison, a en effet joué toute la rencontre. Il a même tenté une frappe lointaine quelques minutes après sa pause et a offert une passe décisive à Lautaro Martinez sur corner. «Nous verrons ce qu'il en est», a-t-il ajouté. Il a précisé qu'il souffrait aussi de fièvre et de maux de gorge ces derniers jours. L'Argentine doit jouer son dernier match de groupes face au Pérou, en très mauvaise posture, dans la nuit de samedi à dimanche.

## DÉPART HIER DEPUIS L'ITALIE DU TOUR DE FRANCE 2024

### Une chute et trois dents cassées avant le départ, le cauchemar de Jan Hirt

«Il y a 100 règles pour l'équipe, mais un seul sac à dos a fait tomber Jan Hirt». Patrick Lefevre a toujours le sens de la formule mais le patron de l'équipe Soudal-Quick-Step est en colère. Avant même le départ de la première étape du Tour de France, courue hier à Florence, l'un de ses coureurs a déjà chuté. Il s'agit du Tchèque Jan Hirt, huitième du dernier Giro.

Le coureur de 33 ans s'est coincé dans le sac à dos d'un spectateur positionné derrière une barrière avant de tomber par-dessus son guidon. Il s'est cassé trois dents. Sur une photo postée par Patrick Lefevre, on peut voir le visage en gros plan de Jan Hirt avec ses incisives cassées et la lèvre supérieure en sang.

Un cliché qui témoigne de la violence de la chute. Le Tchèque était dans le peloton lors des

premiers kilomètres de cette première étape entre Florence et Rimini. Les routes et les villes, les villages et les collines [...] ont commencé à se parer de jaunes ces derniers jours.

Un jaune qui sera toujours plus brillant et intense à partir de ce [samedi], et les prochains jours, dans les endroits traversés par le peloton. Le journaliste d'Il Foglio ne masque pas son enthousiasme, alors que l'édition 2024 du Tour de France a débuté en Italie.

Les trois premières étapes du Tour de France se déroulent en effet dans le nord de la Botte. Le peloton s'est élancé samedi depuis Florence pour rallier Rimini.

Il poursuit sa route entre Cesenatico et Bologne le lendemain, puis entre Plaisance et Turin. La quatrième étape marque la tra-

versée de la frontière des Alpes, et la poursuite de la course dans l'Hexagone. «Le Tour de France n'est jamais parti d'Italie», rappelle le quotidien milanais. Seules quelques étapes s'y sont déroulées, dans les Alpes, le Piémont et la Vallée d'Aoste. L'auteur suggère qu'il ne s'agissait là que d'un avant-goût de l'événement pour le public italien.

«Le Tour de France, c'est le grand événement parmi les grands événements».

Si le Giro d'Italie est indubitablement une course prestigieuse, le Tour de France occupe une place à part dans le monde du cyclisme, poursuit-il : il s'agit de la première grande course de l'histoire de la discipline, vieille de 121 ans. «C'est peut-être [pour cela] qu'elle nous fascine : c'est l'origine de toutes ces histoires d'hommes sur des vélos».



AVEC AYECH BELHEF ET CHAIB EL KHEDIM, IL AVAIT ATTEINT LE SOMMET DE SON ART

# Inoubliable et irremplaçable Sirat Boumediene

**Le comédien disparu, Sirat Boumediene, géant de l'humour noir, demeure dans le cœur des Algériens autant que ses œuvres théâtrales, télévisuelles et cinématographiques, comme star de premier rang dans l'histoire de l'art algérien, 27 ans après sa mort, s'accordent à dire des hommes de culture ayant côtoyé le défunt artiste...**

Né en 1947 à Oran, Sirat Boumediene a passé l'essentiel de sa vie sur scène et devant les écrans, à donner du spectacle et à conquérir les spectateurs qui ont tant admiré, notamment son interprétation du rôle de "Djelloul El Fhaimi" dans la trilogie "El Adjwad" de Abdelkader Alloula, et dans la pièce "El Balaout" de Boualem Hadjouti, ainsi que son ingéniosité à incarner des personnages dans "Ayech Belhef" et "Chaib El Khedim" et dans des films. Décédé le 20 août 1995, le regretté artiste a été attiré par pur hasard au théâtre, découvert par le grand dramaturge Ould Abderrahmane Kaki qui lui confia des rôles dans "El Guerrab wa Salihine", "Diwan Mlah", avant de participer aux pièces théâtrales "Elli kla yekhales" et "El Balaout", de Boualem Hadjouti, et des œuvres immortelles de Abdelkader Alloula et ensuite dans "Sayyad El Melh" de Bouziane Benachour, a rappelé le metteur en scène Ghaouti Azri. Il participe aussi à la plupart des œuvres théâtrales produites par le théâtre régional d'Oran (TRO) où il est appelé par ses proches par le surnom "Didene". Au TRO, il a interprété des rôles avec intelligence et professionnalisme, réussissant à incarner comme il faut les personnages qui lui sont confiés et se distinguant par sa capacité créative, qui lui a valu le prix du meilleur



rôle masculin au Festival international du théâtre de Carthage (Tunisie) en 1986 devant la concurrence du grand comédien égyptien Abdellah Ghaith, monté alors sur scène pour le féliciter, a-t-on évoqué. Autodidacte et n'ayant pas de formation académique dans le théâtre, Sirat maîtrisait l'art sur scène comme acteur complet grâce à son talent, car il déployait de

grands efforts pour se surpasser. Sa présence sur scène avait un goût spécial et faisait l'exception dans les règles du théâtre, a souligné le directeur du TRO Abdelkader Alloula d'Oran, Mourad Senoussi. Pour sa part, le metteur en scène Belfadel Sidi Mohamed qualifie Sirat Boumediene d'artiste très modeste, en contact avec toutes les jeunes forma-

tions amateurs. "Il n'était pas stéréotypé et s'appliquait à concevoir les personnages avant de camper leurs rôles sur scène ou devant la caméra, à la hauteur des réalisateurs qui l'engageaient. En réalité, il faut lever le chapeau à cet artiste qui excellait dans la comédie noire, tant il utilisait tous les muscles du visage et des mimiques pour mettre en évidence une situation, un état psychique ou pour véhiculer un message dans un style humoristique tout en préservant l'aspect sérieux du sujet", a témoigné Belfadel. Bien qu'il ait participé à des œuvres de la troupe théâtrale El Kalaa d'Alger, il appelait à poursuivre d'exercer dans le théâtre public et à ne pas favoriser les œuvres à but lucratif qui perdent leur lustre artistique et esthétique, a indiqué le professeur Aissa Ras El ma du département des arts à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella". La réussite à la télévision et au cinéma, notamment dans les deux séries "Ayech Belhef" et "Chaib El Khedim" lui a valu une grande popularité. Ces deux œuvres constituent des chefs-d'œuvre ancrés dans la mémoire artistique des amateurs du petit et grand écran de la génération des années 90 du siècle dernier. Dans ce sens, le réalisateur de télévision Mohamed Houidek, qui a réalisé "Ayech Belhef" produit par la station de télévision d'Oran en 1992, a affirmé que ces séries avaient acquis une grande popularité grâce au talent de Sirat Boumediene, connu pour son humour, sa créativité et sa capacité à camper les rôles de plusieurs personnages dans une seule œuvre et à se déplacer librement et sans difficulté devant la caméra. L'expérience de Sirat à la télévision a été aussi couronnée de succès dans l'œuvre "Chaib El Khedim" du réalisateur Zakaria qui traitait, dans un style humoristique et instructif, un phénomène de société. Il trouva alors que l'image a plus d'impact que toute autre expression artistique, surtout qu'il n'avait rien d'artificiel, a estimé le critique cinématographique Aissa Ras El Ma. L'artiste défunt utilisait le silence artistique dans certaines séquences télévisuelles et cinématographiques. En interprétant un rôle, il se taisait plus qu'il ne parlait et refusait le scénario où il y avait trop de dialogues le considérant comme du remplissage. **I. Med Amine**

AIN TEMOUCHENT

## Coup d'envoi du 14<sup>e</sup> Festival national de marionnettes

Le coup d'envoi de la 14<sup>e</sup> édition du Festival culturel national de marionnettes, placé sous le slogan "Théâtre de marionnettes : éducation et culture", a été donné jeudi dernier, à la maison de la culture Aissa Messaoudi d'Ain Témouchent. Dans un message lu en son nom par le vice-directeur de valorisation des expressions culturelles traditionnelles et populaires au ministère, Abderrezak Baba, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a souligné que "la wilaya d'Ain Témouchent abrite, quatre jours durant, la célébration de l'art du théâtre de marionnettes qui constitue le terrain d'expression de ce que recèle la vie sociale, comme goûts, idées et ambitions nouvelles. Ce festival vise à promouvoir et à activer la vie artistique nationale per-

mettant à différentes troupes théâtrales de se rencontrer dans un événement où se mêleront tous les types d'arts du théâtre de marionnettes", a-t-elle déclaré. Il constitue pour la quatorzième fois une rencontre avec les créateurs, avec leurs créations artistiques en compétition pour les prix du festival. « Les représentations, dans leurs textes, leur mise en scène, interprétation et leurs décors, constitueront une manifestation de créativité et une image du travail artistique sérieux et objectif, et une opportunité de valoriser la promotion et la commercialisation de notre culture identitaire et de notre patrimoine culturel", a ajouté la ministre. Mme Mouloudji a également souligné que "ce festival est véritablement considéré comme une vitrine pour le lancement d'ini-

tatives artistiques et créatives, dans une vive démarche pour faire de ce genre théâtral un pilier important de la culture contribuant au développement de la personnalité de l'enfant, à la découverte de vrais talents, à la création d'un facteur de créativité et d'innovation et la consécration des concepts théâtraux chez l'enfant". La ministre a également rappelé que "ce festival vient en solidarité avec les enfants de Ghaza et comme un engagement de la famille artistique algérienne pour soutenir la position immuable du peuple et de l'Etat algériens soutenant la cause palestinienne juste contre l'agression sioniste brutale, et une occasion pour lever nos voix en vue de défendre les valeurs de la justice et de la paix et un message d'art et de créativité".

LISA LUCE, AUTEURE FRANCO-ALGÉRIENNE

## «À travers mon récit, je raconte mon vécu et apporte ma vision et mon interprétation»

Lisa Luce est née en 1983, à Alger, et vit à Vitrolles. En quête de devenir la meilleure version d'elle-même, elle décide de se lancer et de se consacrer à l'écriture. *Au cœur d'une Lyrienne* est son premier ouvrage. Dans ce témoignage, elle espère donner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien. *Au cœur d'une Lyrienne*, publié par Vérone Éditions, est un témoignage poignant, rempli d'espoir, à travers lequel l'auteure, Lisa Luce, s'adresse aux personnes en détresse. L'œuvre est dédiée à tous ceux qui n'osent pas assumer que ils sont véritablement, ceux qui n'écoutent pas suffisamment leur intuition ou ceux qui traversent des souffrances qui paraissent insurmontables. Cet ouvrage apporte aux lecteurs du réconfort grâce à des paroles claires et remplies de sagesse. Chaque expérience, chaque moment vécu et passé est une leçon à apprendre selon elle : «Avec le temps, je commençais à voir mes expériences comme un pont que je nomme le pont de l'intégrité», explique l'écrivaine. «Les pierres le constituant sont telles les leçons issues de l'ensemble des expériences que j'ai vécues, et à travers chacune d'elles se trouve un message à intégrer. Si ce dernier n'est pas assez enveloppé d'amour et de pardon pour moi-même et pour les autres, alors je recommencerais la même expérience autant de fois qu'il faudra jusqu'à ce que l'amour et le pardon soient bien intégrés. C'est la raison pour laquelle ce fameux pont repose uniquement sur l'intégrité de la personne, car il n'y a que l'amour et le pardon qui peuvent nous maintenir tous ensemble, bien soudés, telles les pierres entre elles. J'ai compris que c'est en allant vers moi-même que je me sors de l'illusion de la dualité car mes réactions vis-à-vis d'un élément extérieur ne sont que le reflet du travail à faire de l'intérieur». *Au cœur d'une Lyrienne* n'est pas qu'un roman autobiographique. Il s'agit d'une sorte de journal de bord auquel on peut se référer à tout moment de la vie. «À travers mon récit, je raconte mon vécu et apporte ma vision et mon interprétation en ayant pris du recul sous forme de message de sagesse à travers lequel j'invite chacun à méditer et à avoir un regard éveillé. J'invite également à mettre l'amour et le pardon au centre de notre chemin de vie afin de faire la paix avec soi quand on a l'impression de se retrouver dans un monde à l'opposé de ce que qu'on est. Dans ma quête de devenir la meilleure version de moi-même, je livre une partie de moi ainsi que mes intimes pensées tout en transparence pour qu'à travers mon témoignage, je puisse redonner de l'espoir à ceux qui ne croient plus en rien».

# 16



- Alger 20°
- Ouargla 15°
- Oran 18°
- Constantine 19°

FADJR 03:42	DOHR 12:50	ASR 16:42	MAGHREB 20:13	ISHA 21:56
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

## LES NOUVEAUX HORAIRES DU MÉTRO D'ALGER DE 5H00 À 23H00

### PROLONGATION DES HEURES DE SERVICE À PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JUILLET 2024

L'Entreprise Métro d'Alger a annoncé, dans un communiqué officiel, l'extension des heures de service du métro d'Alger de 5h00 à 23h00 à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par l'entreprise pour améliorer les services de transport public et répondre aux besoins croissants des usagers. La prolongation des heures de service du métro reflète l'engagement de l'Entreprise Métro d'Alger à améliorer

la qualité de vie des habitants de la ville. En offrant des services de transport public tout au long de la journée, l'entreprise vise à réduire la dépendance aux voitures personnelles, contribuant ainsi à la diminution de la congestion routière et des niveaux de pollution. L'Entreprise Métro d'Alger a constaté une augmentation de la demande pour des horaires de service étendus, en particulier de la part de ceux qui tra-

vailent ou ont des activités en dehors des heures traditionnelles. L'extension des horaires permettra par ailleurs de mieux desservir les événements spéciaux et les activités nocturnes dans la capitale. Pour mettre en œuvre cette extension des heures de service, l'Entreprise Métro d'Alger a dû se préparer minutieusement. Malgré les défis logistiques, l'entreprise est déterminée à offrir un service de haute qualité à ses usagers.

#### COURS ÉDUCATIFS

### BRITISH COUNCIL INAUGURE DE NOUVEAUX BUREAUX À ALGER

Le British Council en Algérie a ouvert ses nouveaux bureaux et son centre éducatif à Alger lors d'une cérémonie solennelle qui s'est tenue mercredi dernier. Cette inauguration a vu la présence de nombreux officiels algériens du secteur de l'Éducation nationale, ainsi que de l'ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, et de Kate Ewart-Biggs, vice-directrice générale du British Council. Les nouveaux locaux représentent une étape cruciale dans l'histoire du British Council en Algérie. «Ce nouveau site marque un nouveau chapitre de notre riche histoire en Algérie. Il offre à notre communauté des installations et des services améliorés», a déclaré Kate Ewart-Biggs lors de la cérémonie d'ouverture. Ce développement vient consolider les efforts du British Council pour fournir une éducation de qualité et des services culturels distingués. Durant sa visite en Algérie, Kate Ewart-Biggs a rencontré plusieurs partenaires du British Council. Un des moments forts de sa visite a été la signature d'un mémorandum d'entente avec l'école In-tuition, qui vise à renforcer les opportunités éducatives et les liens culturels entre le Royaume-Uni et l'Algérie. Ce partenariat est un témoignage de l'engagement continu des deux nations à promouvoir l'éducation et la culture. En outre, Kate Ewart-Biggs a eu une rencontre significative avec le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, pour discuter des engagements à long terme concernant le développement de l'éducation, notamment pour répondre à la demande croissante d'apprentissage de l'anglais en Algérie. Le British Council est une organisation internationale du Royaume-Uni dédiée au développement des relations culturelles et à la création d'opportunités éducatives. En travaillant à bâtir des ponts de confiance entre les peuples du Royaume-Uni et d'autres nations à travers la culture, l'éducation et la langue anglaise, etc. Ce dernier joue un rôle crucial dans la diplomatie culturelle.

# L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // DIMANCHE 30 JUIN 2024 // N°846 // PRIX 20 DA

AIR ALGÉRIE PLUS

## Tous les détails du programme aux multiples avantages

**Air Algérie a récemment annoncé sur sa page Facebook le lancement de son nouveau programme de fidélisation, Air Algérie Plus. Ce programme vise à récompenser les passagers pour leur loyauté en offrant divers avantages et privilèges...**

Air Algérie Plus est conçu pour offrir des avantages exclusifs à ses membres. En rejoignant gratuitement le programme, les passagers commencent leur parcours de fidélité avec la carte Djurdjura, qui leur permet de cumuler des miles à chaque vol. Ces miles peuvent ensuite être échangés contre des primes telles que des billets gratuits, des surclassements, ou encore des excédents de bagages.

Dès le premier vol, les nouveaux adhérents peuvent recevoir jusqu'à 2000 miles primes, avec un crédit rétroactif de tous les vols effectués jusqu'à trois mois avant l'adhésion. En s'inscrivant via le Contact Center, les membres reçoivent également un bonus de 1000 miles.

Le programme Air Algérie Plus se distingue par ses différents niveaux de fidélité, chacun offrant des avantages supplémentaires.

#### CARTE DJURDJURA

Le premier niveau, la carte Djurdjura, permet aux membres de bénéficier de divers privilèges dès leur adhésion :

- Jusqu'à 2000 miles primes dès le premier vol
- Crédit de tous les vols jusqu'à 3 mois antérieurs à l'adhésion
- Gagner des miles à chaque voyage effectué sur les lignes d'Air Algérie
- Achat de primes (billet, surclassement, excédent de bagages) avec des miles primes



- Transfert de miles jusqu'à 15 000 miles par an.

#### PRIORITÉ EN LISTE D'ATTENTE À L'AÉROPORT CARTE CHELIA

Pour atteindre le niveau Chelia, les membres doivent accumuler 25 000 miles qualifiants ou effectuer 16 segments qualifiants. Les avantages incluent :

- Un bonus de 25 % en miles sur chaque vol
- Achat de primes avec des miles primes
- Enregistrement au guichet première classe
- Priorité en liste d'attente à l'aéroport.

#### TRAITEMENT PRIORITAIRE DES BAGAGES TRANSFERT DE MILES JUSQU'À 30 000 MILES PAR AN

Une pièce supplémentaire de 23 kg sur toutes les destinations, exception faite pour les vols domestiques, Istanbul, Dubaï, et les vols en continuation De/Vers l'Afrique.

#### CARTE TAHAT

Le niveau Tahat est réservé aux voyageurs ayant accumulé 40 000 miles qualifiants ou 32 segments qualifiants. Les membres de ce niveau bénéficient :

- Un bonus de 50 % sur chaque vol
- Achat de primes avec des miles primes

#### PRIORITÉ EN LISTE D'ATTENTE À L'AÉROPORT

- Enregistrement au guichet première classe
- Traitement prioritaire des bagages

- Transfert de miles jusqu'à 50 000 miles par an

Une pièce supplémentaire de 23 kg sur toutes les destinations internationales et domestiques. Sièges garantis jusqu'à 72 heures avant le départ (en classe économique). Les cartes Chelia et Tahat ont une durée de validité de deux ans.

#### UNE OFFRE POUR TOUTE LA FAMILLE

Air Algérie Plus propose également un programme familial offrant des avantages supplémentaires pour les voyages en famille. Les mineurs âgés de 2 à 17 ans peuvent être inscrits dans le cadre du programme familial, avec des miles de bienvenue et des bonus pour le chef de famille sur tous les vols effectués par les membres Fly.in. L'inscription des mineurs se fait à la demande du responsable famille en transmettant un email à [airalgerieplus@airalgerie.dz](mailto:airalgerieplus@airalgerie.dz). Les jeunes voyageurs âgés de 2 à 18 ans peuvent bénéficier de la carte Fly.in, spécialement conçue pour eux. Elle leur permet de cumuler des miles dès leur premier vol, offrant 1000 miles de bienvenue. Les membres de ce programme bénéficient également d'un bonus de 50 % pour le chef de famille sur tous les vols effectués par le membre Fly.in, ainsi que la possibilité de transférer jusqu'à 5000 miles par an.

SOUSCRIPTION AU PROGRAMME AADL 3

## Ouverture de la plateforme numérique le 5 juillet à 21:00h

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Tarek Belaribi, a annoncé hier que la plateforme numérique dédiée aux souscriptions au programme AADL 3 sera ouverte le vendredi 5 juillet à partir de 21h au lieu de 17h, comme annoncé précédemment. Elle restera opérationnelle jusqu'à 3h du matin. Elle sera accessible, à nouveau, le lendemain de 8h à 18h.

GLISSEMENT DE TERRAIN À LA CORNICHE DE ANNABA

## Ouverture d'une enquête

Les autorités de la wilaya d'Annaba ont ordonné l'ouverture d'une enquête pour déterminer les causes du glissement de terrain partiel survenu jeudi soir sur la route de la corniche de la ville d'Annaba, selon un communiqué de la wilaya, publié, vendredi sur sa page officielle dans un site des réseaux sociaux. «Le glissement de terrain partiel survenu sur le chemin de wilaya n° 22 à la corniche de la commune d'Annaba donnant sur la plage Bel-

védère (El mandar el jamil) a engendré la fermeture partielle du dédoublement sur une distance de 50 mètres linéaire», a précisé la même source, soulignant que «le site du glissement connaît actuellement les travaux d'un projet de réalisation d'un hôtel touristique dont l'autorisation de construction a été délivrée le 10 août 2023. Selon le même communiqué, le wali Abdelkader Djel-laoui accompagné des responsables concernés, s'est déplacé sur le site du

glissement et a ordonné en plus de l'ouverture d'une enquête pour déterminer les responsabilités, la réalisation d'une expertise globale pour réparer la route et charger le propriétaire du projet de réalisation de l'hôtel de prendre en charge les frais des travaux et de déposer une plainte auprès des instances judiciaires concernant les circonstances ayant entraîné la détérioration de ce tronçon de la route de la Corniche.

